



# Assemblée générale

Distr. générale  
25 novembre 2009  
Français  
Original : anglais

---

## Soixante-quatrième session

Point 131 de l'ordre du jour

### Budget-programme de l'exercice biennal 2008-2009

## Second rapport sur l'exécution du budget-programme de l'exercice biennal 2008-2009

### Rapport du Secrétaire général

#### *Résumé*

On trouvera dans le présent rapport une estimation du montant définitif que devraient atteindre les dépenses de l'exercice biennal 2008-2009, compte tenu de l'écart entre les taux d'inflation, les taux de change et les ajustements au coût de la vie effectifs et les hypothèses qui avaient été retenues dans le premier rapport sur l'exécution du budget-programme (A/63/573), que l'Assemblée générale a examiné à sa soixante-troisième session et sur la base duquel elle a révisé le montant des crédits ouverts et des recettes prévues pour l'exercice.

Pour les chapitres des dépenses, le montant définitif des crédits demandés est estimé à 4 792 400 000 dollars, soit une diminution de 92,8 millions de dollars par rapport aux crédits révisés. Cette diminution tient essentiellement à des ajustements à la baisse opérés dans 27 chapitres du budget (114,9 millions de dollars), y compris une réduction de 4,1 millions de dollars des dépenses nécessaires pour les missions politiques spéciales au chapitre 3 (Affaires politiques); et des réductions de 4,9 millions de dollars au chapitre 5 (Opérations de maintien de la paix); 6,4 millions de dollars au chapitre 9 (Affaires économiques et sociales); 4,7 millions de dollars au chapitre 12 (Commerce et développement); 16,4 millions de dollars au chapitre 17 (Développement économique et social en Afrique); 4,7 millions de dollars au chapitre 21 (Développement économique et social en Asie occidentale); 9 millions de dollars au chapitre 23 (Droits de l'homme); 5,1 millions de dollars au chapitre 25 (Réfugiés de Palestine); 6,4 millions de dollars au chapitre 28B (Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité); 7,4 millions de dollars au chapitre 33 (Sûreté et sécurité); et 26,7 millions de dollars au chapitre 35 (Contributions du personnel). Cette diminution est en partie compensée par une augmentation nette de 22,1 millions de dollars à 13 autres chapitres du budget. Pour les chapitres des recettes, le montant révisé est estimé à 550,5 millions de dollars, soit une diminution de 7,4 millions.



## I. Introduction

1. Le second rapport sur l'exécution du budget-programme de l'exercice biennal 2008-2009 a pour objet de présenter une estimation du montant définitif que devraient atteindre les dépenses et les recettes de l'exercice. Les chiffres présentés ont été calculés en fonction des dépenses effectivement engagées au cours des 21 premiers mois de l'exercice, des dépenses prévues pour les trois derniers mois et de l'écart entre les taux d'inflation, les taux de change et les ajustements au coût de la vie effectifs et les hypothèses qui avaient été retenues dans le premier rapport (A/63/573), que l'Assemblée générale a examiné à sa soixante-troisième session et sur la base duquel elle a révisé le montant des crédits ouverts et des recettes prévues pour l'exercice. Les estimations figurant dans le présent rapport traduisent une diminution nette de 85,4 millions de dollars des besoins de financement par rapport aux crédits et aux prévisions de recettes révisés qui ont été approuvés par l'Assemblée dans ses résolutions 63/264 A à C, 63/268 et 63/283, comme indiqué dans le tableau 1.

Tableau 1

### Dépenses et recettes effectives de l'exercice biennal 2008-2009

(En millions de dollars des États-Unis)

	<i>Crédits révisés</i>	<i>Chiffres du présent rapport</i>	<i>Augmentation (diminution)</i>	<i>Pourcentage</i>
Dépenses	4 885,2	4 792,4	(92,8)	(1,9)
Recettes	557,9	550,5	(7,4)	(1,3)
Dépenses nettes	4 327,3	4 241,9	(85,4)	(2,0)

2. La diminution nette de 85,4 millions de dollars se décompose comme suit :

Tableau 2

### Composition du solde des augmentations et des diminutions des crédits demandés

(En millions de dollars des États-Unis (chiffres arrondis))

1. Augmentations	
Fluctuations monétaires . . . . .	22,9
Dépenses engagées conformément aux dispositions de la résolution 60/249 relative aux dépenses imprévues et extraordinaires, et à la suite de décisions d'organes directeurs . . . . .	6,6
Diminution des recettes . . . . .	7,4
<b>Total partiel</b>	<b>36,9</b>
2. Diminutions	
Inflation . . . . .	(27,9)
Ajustement du coût des postes et d'autres objets de dépense, sur la base de l'estimation à ce stade des dépenses effectives . . . . .	(94,4)
<b>Total partiel</b>	<b>(122,3)</b>
<b>Diminution nette</b>	<b>(85,4)</b>

3. Les états dont la liste figure ci-après apportent des éléments d'information complémentaires quant aux facteurs, tels que les fluctuations monétaires et l'évolution du coût de la vie, qui ont conduit à revoir les prévisions de dépenses et à réviser les hypothèses budgétaires :

- État 1. Récapitulatif des prévisions de dépenses, par chapitre du budget et facteur de variation, 2008-2009
- État 2. Récapitulatif des prévisions de dépenses, par objet de dépense et facteur de variation, 2008-2009
- État 3. Récapitulatif des prévisions de dépenses chapitre par chapitre, par objet de dépense et facteur de variation, 2008-2009
- État 4. Taux de change par rapport au dollar des États-Unis et taux d'inflation, par lieu d'affectation, 2008-2009
- État 5. Taux de change opérationnels de l'ONU par rapport au dollar des États-Unis, 2009
- État 6. Coefficients d'ajustement applicables à la rémunération des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur, 2009
- État 7. Évolution des traitements des agents des services généraux en monnaie locale, 2008-2009
- État 8. Taux moyen de vacance de postes, par chapitre du budget, 2006-2009

4. Au paragraphe 8 de la section XII de sa résolution 63/263, l'Assemblée générale a approuvé un montant pouvant atteindre 45 millions de dollars pour les dépenses visées dans le premier rapport sur l'exécution du budget de l'exercice biennal 2008-2009, qui sera réparti entre les États Membres dès que son président aura reçu une lettre du Secrétaire général, à titre de dérogation à l'article 3.3 du Règlement financier de l'Organisation des Nations Unies<sup>1</sup>.

5. En réponse à cette demande, un montant de 45 millions de dollars a été retenu. Il ressort de l'analyse des dépenses effectivement encourues que les dépenses ont été inférieures au montant total de l'ensemble du budget et il n'y a donc pas eu besoin de demander que la totalité des 45 millions de dollars soit débloquée.

6. Le présent rapport comporte des informations sur les méthodes d'actualisation des coûts utilisées par d'autres organisations internationales. Ces informations, qui figurent dans la section V, sont présentées en réponse au paragraphe 4 de la section XII de la résolution 63/263 de l'Assemblée générale par laquelle l'Assemblée a prié le Secrétaire général d'étudier les méthodes d'actualisation des coûts appliquées par d'autres organisations internationales par rapport à celles utilisées par le Secrétariat, en tenant compte de la singularité de l'Organisation des Nations Unies, et de lui rendre compte à ce sujet dans le deuxième rapport sur l'exécution du budget programme de l'exercice biennal 2008-2009.

<sup>1</sup> ST/SGB/2003/7.

## II. Chapitres des dépenses

7. Le tableau 3 présente la synthèse des modifications apportées aux prévisions figurant dans les chapitres des dépenses.

Tableau 3  
**Synthèse des modifications apportées aux prévisions figurant dans les chapitres des dépenses, 2008-2009**

(En millions de dollars des États-Unis)

<i>Crédits révisés</i>	<i>Taux de change</i>	<i>Inflation</i>	<i>Dépenses imprévues et extraordinaires et dépenses découlant de décisions des organes directeurs</i>	<i>Autres modifications</i>	<i>Prévisions de dépenses révisées</i>
4 885,2	22,9	(27,9)	6,6	(94,4)	4 792,4

### A. Taux de change et inflation

*(Diminution : 4 982 400 dollars)*

8. La diminution des prévisions de dépenses imputable à ces facteurs s'explique par une diminution de 27,9 millions de dollars résultant de la baisse de l'inflation partiellement compensée par la dépréciation du dollar des États-Unis par rapport à plusieurs monnaies (22,9 millions de dollars). Les fluctuations monétaires ont eu pour effet de majorer les dépenses dans l'ensemble des lieux d'affectation, à l'exception d'Addis-Abeba, de Gaza et de Mexico, où les taux de change ont évolué favorablement, ce qui a compensé en partie les dépassements enregistrés ailleurs. Le tableau 4 indique de quelle manière la diminution de 5 millions de dollars due à l'évolution des taux de change et de l'inflation se répartit par lieu d'affectation.

Tableau 4  
**Modifications des prévisions de dépenses dues à l'évolution des taux de change et de l'inflation, par lieu d'affectation**

(En millions de dollars des États-Unis)

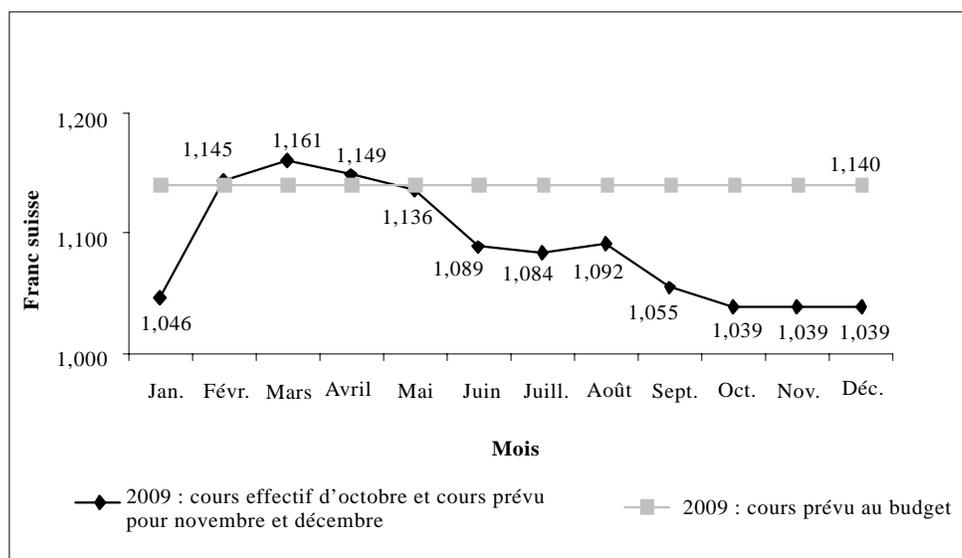
<i>Lieu d'affectation</i>	<i>Taux de change</i>	<i>Inflation</i>	<i>Total</i>
New York	–	(12,8)	<b>(12,8)</b>
Genève	18,7	(13,2)	<b>5,5</b>
Vienne	5,7	(2,7)	<b>3,0</b>
Nairobi	1,6	0,9	<b>2,5</b>
La Haye	1,2	0,4	<b>1,6</b>
Bangkok	0,6	(1,6)	<b>(1,0)</b>
Santiago	5,5	(0,1)	<b>5,4</b>
Addis-Abeba	(8,9)	3,5	<b>(5,4)</b>
Autres lieux d'affectation	(1,5)	(2,3)	<b>(3,8)</b>
<b>Total<sup>a</sup></b>	<b>22,9</b>	<b>(27,9)</b>	<b>(5,0)</b>

<sup>a</sup> Montant arrondi.

9. Pour calculer les effets des fluctuations monétaires observées en 2009, on a retenu les taux effectivement constatés de janvier à octobre 2009, et extrapolé à novembre et décembre les taux enregistrés en octobre. On trouvera dans les états 4 et 5, pour tous les lieux d'affectation, des précisions sur les taux de change prévus au budget et les taux effectifs.

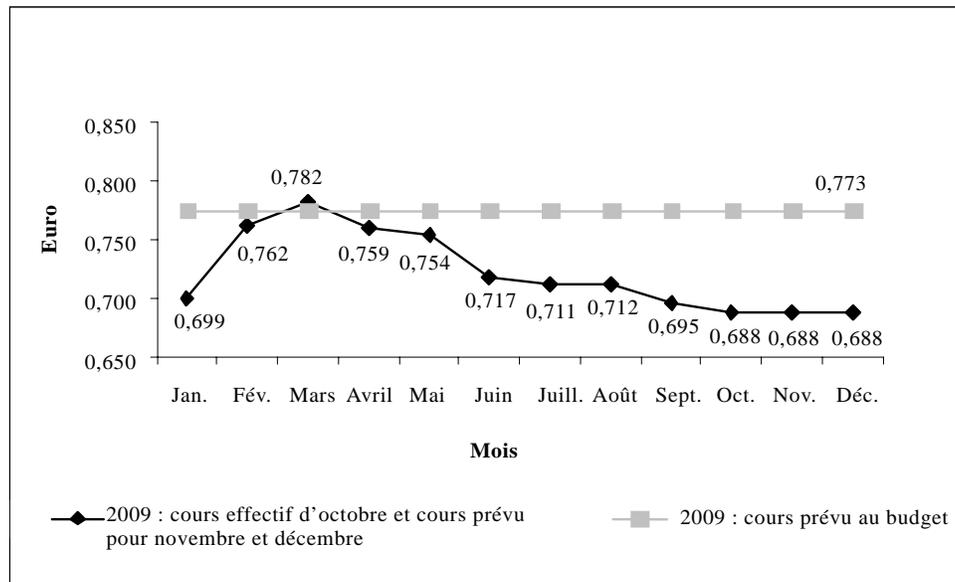
10. La majoration nette de 22,9 millions de dollars résultant du mouvement des changes représente la différence entre la hausse de 33,5 millions de dollars due à leur évolution dans plusieurs lieux d'affectation et la réduction totale de 10,6 millions de dollars enregistrée à Addis-Abeba, Gaza et Mexico. Conformément à la méthode approuvée, lors des calculs qui ont été faits pour déterminer les crédits révisés pour 2009, on a appliqué les taux de change moyens de 2008 pour Port of Spain et Beyrouth et le taux du mois de novembre pour les autres lieux d'affectation de façon à aboutir au montant estimatif le plus bas pour chaque lieu d'affectation. Les crédits jugés nécessaires dans le présent rapport, toutefois, reflètent l'affaiblissement général du dollar des États-Unis qui a été accusé durant l'année dans un certain nombre de taux opérationnels par rapport à ceux qu'on avait retenus pour le calcul des crédits révisés. En particulier, alors qu'on avait retenu dans ce dernier cas un taux de 1,140 franc suisse pour 1 dollar des États-Unis, le taux moyen calculé pour 2009, sur la base des taux effectifs jusqu'à octobre et de l'application du taux du mois d'octobre à novembre et décembre, s'établissait à 1,090 franc suisse pour 1 dollar, soit un écart de 4,4 %, comme le montre la figure I.

Figure 1  
Évolution du franc suisse par rapport au dollar des États-Unis



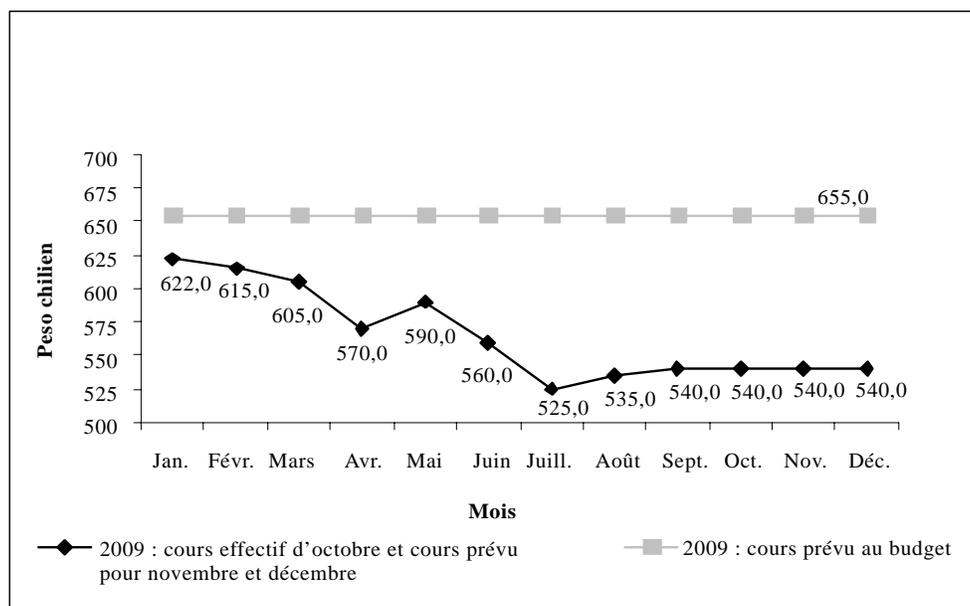
11. Pour ce qui est de l'euro, le cours moyen calculé pour 2009 est de 0,721 euro pour 1 dollar, alors que les crédits révisés reposaient sur l'hypothèse d'un taux de 0,73 euro pour 1 dollar, soit un écart de 6,7 %, comme l'illustre la figure II.

Figure II  
Évolution de l'euro par rapport au dollar des États-Unis



12. Les dépassements qui résultent de ces mouvements défavorables s'élèvent respectivement à 18,7 millions de dollars et 6,9 millions de dollars pour le franc suisse et pour l'euro. La dépréciation du dollar par rapport au peso chilien, au shilling kényan et au baht thaïlandais a par ailleurs alourdi les dépenses de 5,5 millions, 1,6 million et 600 000 dollars, respectivement. La figure III illustre l'évolution du peso chilien par rapport au dollar des États-Unis en 2009, sur la base du cours effectif pour les mois de janvier à octobre et du cours prévu pour novembre et décembre.

Figure III  
Évolution du peso chilien par rapport au dollar des États-Unis



13. Pour ce qui est de l'inflation, les ajustements reposent sur les données les plus récentes concernant les indices des prix à la consommation ou sur l'écart entre, d'une part, les indices pris comme hypothèses pour calculer le montant des crédits révisés et, d'autre part, les indices d'ajustement effectivement appliqués à la rémunération des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur et les ajustements au coût de la vie apportés au barème des traitements des agents des services généraux et des catégories apparentées. La baisse des dépenses due au ralentissement de l'inflation, estimée à 27,9 millions de dollars, tient à la révision à la baisse d'objets de dépense autres que les postes (10 millions de dollars) ainsi que des dépenses afférentes à la rémunération des administrateurs (8,1 millions de dollars) et des agents des services généraux (6,6 millions de dollars) et aux contributions du personnel (3,2 millions de dollars).

14. Les dépenses afférentes à la rémunération des administrateurs ont évolué en fonction des coefficients d'ajustement promulgués par la Commission de la fonction publique internationale en 2009. Dans le cas des dépenses de personnel correspondant à la catégorie des services généraux, les ajustements au coût de la vie appliqués en 2009 ont été moins élevés que prévu dans plusieurs lieux d'affectation. L'évolution des dépenses relatives aux postes due à l'inflation à New York résulte d'ajustements à la baisse portant sur les traitements des administrateurs (4,4 millions de dollars), les traitements des agents des services généraux (600 000 dollars) et les contributions du personnel (1,4 million de dollars). Les augmentations et diminutions des dépenses relatives aux postes, y compris les contributions du personnel, dues à l'inflation sont récapitulées par lieu d'affectation dans le tableau 5. On trouvera plus de détails dans l'état 6, qui présente l'évolution des indices d'ajustement par lieu d'affectation et une comparaison entre les indices pris comme hypothèses et les indices effectifs, ainsi que dans l'état 7, qui indique, également par

lieu d'affectation, les ajustements au coût de la vie dont ont bénéficié les agents des services généraux et des catégories apparentées.

Tableau 5

**Dépenses relatives aux postes : augmentation ou diminution due à l'inflation, par lieu d'affectation**

(En millions de dollars des États-Unis)

<i>Lieu d'affectation</i>	<i>Augmentation/ (diminution)</i>
New York . . . . .	(6,4)
Genève . . . . .	(12,0)
Vienne . . . . .	(1,3)
Nairobi . . . . .	(0,4)
Bangkok . . . . .	(0,9)
Santiago . . . . .	0,1
Addis-Abeba . . . . .	3,7
Autres lieux d'affectation . . . . .	(0,7)
<b>Total . . . . .</b>	<b>(17,9)</b>

15. En ce qui concerne les objets de dépense autres que les postes, les taux d'inflation effectifs pour 2009 diffèrent des taux révisés pour la plupart des lieux d'affectation. Les révisions à la baisse opérées pour New York (6,5 millions de dollars), Genève (1,2 million de dollars) et Vienne (1,4 million de dollars) sont compensées en partie par les ajustements nécessaires du fait de la poussée inflationniste sur des objets de dépense autres que les postes à Nairobi (1,4 million de dollars). L'effet net de l'inflation sur les objets de dépense autres que les postes est une diminution de 10 millions de dollars pour l'ensemble des lieux d'affectation. L'état 4 donne, par lieu d'affectation, le détail des taux d'inflation révisés pour ces objets de dépense.

**B. Dépenses imprévues et extraordinaires et dépenses découlant de décisions d'organes directeurs**

*(Augmentation : 6 636 700 dollars)*

16. On trouvera ci-après des informations sur les dépenses imprévues et extraordinaires et sur celles qui découlent de décisions d'organes directeurs.

17. Aux termes de sa résolution 62/239, l'Assemblée générale a autorisé le Secrétaire général, agissant avec l'assentiment préalable du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, à contracter des engagements au titre des dépenses imprévues et extraordinaires, étant entendu que l'assentiment du Comité ne serait nécessaire ni pour les engagements ne dépassant pas 8 millions de dollars pour chacune des deux années de l'exercice dont le Secrétaire général aurait attesté qu'ils avaient trait au maintien de la paix et de la sécurité, ni pour les engagements dont le Président de la Cour internationale de Justice aurait attesté qu'ils avaient trait à des dépenses occasionnées par diverses situations à la Cour,

précisées à l'alinéa b) du paragraphe 1 de la résolution. L'assentiment du Comité ne serait pas non plus nécessaire pour les engagements ne dépassant pas 1 million de dollars au total dont le Secrétaire général aurait attesté qu'ils étaient nécessaires pour des mesures de sécurité.

18. Les engagements ci-après, qui portent sur un total de 3 832 600 dollars, ont été contractés pour 2009, conformément aux dispositions de la résolution :

a) Engagements dont le Secrétaire général a attesté qu'ils avaient trait au maintien de la paix et de la sécurité (3 422 600 dollars);

b) Engagements dont le Président de la Cour internationale de Justice a attesté qu'ils avaient trait à des dépenses imprévues de la Cour (410 000 dollars).

19. Ces dépenses, qui concernent les chapitres 3, 5 et 7 du budget, sont indiquées dans le tableau 6 et au paragraphe 20 ci-après :

Tableau 6

**Dépenses imprévues ayant trait au maintien de la paix et de la sécurité (3 422 600 dollars)**

(En dollars des États-Unis)

<b>Chapitre 3. Affaires politiques</b>	
Commission d'enquête sur Gaza . . . . .	212 600
Groupe d'experts sur la République démocratique populaire de Corée . . . . .	1 448 700
Envoyé spécial du Secrétaire général pour l'assistance au Pakistan . . . . .	623 400
Appui au dialogue à Madagascar . . . . .	474 300
Conseiller spécial auprès du Groupe d'amis du Pakistan démocratique . . . . .	227 300
<b>Total partiel . . . . .</b>	<b>2 986 300</b>
<b>Chapitre 5. Opération de maintien de la paix</b>	
Arrangement de l'ONU à l'appui des discussions internationales de Genève et du mécanisme conjoint de prévention des incidents et d'intervention . . . . .	436 300
<b>Total partiel . . . . .</b>	<b>436 300</b>
<b>Total . . . . .</b>	<b>3 422 600</b>

**Dépenses imprévues de la Cour internationale de Justice (410 000 dollars)**

20. En application des dispositions du paragraphe 1 b) iv) de la résolution 62/239 de l'Assemblée générale et conformément au Statut de la Cour internationale de Justice (art. 32, par. 7), des engagements ont été contractés pour des dépenses supplémentaires encourues en 2009 pour un total de 410 000 dollars au titre du paiement de la pension et des frais de voyage et de déménagement des juges partant à la retraite ainsi qu'au titre du paiement des frais de voyage et de déménagement et de l'indemnité d'installation de membres de la Cour.

## C. Dépenses découlant de décisions d'organes directeurs

### 1. Construction de locaux à usage de bureaux supplémentaires à la Commission économique pour l'Afrique

*Chapitre 32, Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien (1 090 000 dollars)*

*Chapitre 33, Sûreté et sécurité (759 800 dollars)*

*Chapitre 35, Contributions du personnel (86 600 dollars)*

21. Par sa résolution 56/270, l'Assemblée générale a approuvé la construction de locaux à usage de bureaux supplémentaires à la Commission économique pour l'Afrique (CEA) à Addis-Abeba. Par la suite, à la section VII de sa résolution 60/248, elle a approuvé l'expansion du projet de façon à inclure la construction de deux étages supplémentaires. À la section IX de sa résolution 60/238, elle a pris note du rapport présenté en 2007 par le Secrétaire général (A/62/487) et a approuvé les recommandations connexes du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (voir A/62/7/Add.11), qui portaient le coût total estimatif révisé du projet à 14 333 100 dollars, et a autorisé le Secrétaire général à engager des dépenses d'un montant brut de 1 936 400 dollars (net : 1 849 800 dollars) au titre des chapitres 32 (1 090 000 dollars), 33 (759 800 dollars) et 35 (86 600 dollars) du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2008-2009.

22. Au cours de l'exercice biennal, des informations sur les progrès réalisés et les problèmes rencontrés dans l'exécution du projet ont été données dans le rapport du Secrétaire général sur la construction de nouveaux locaux à usage de bureaux à la Commission économique pour l'Afrique à Addis-Abeba et à l'Office des Nations Unies à Nairobi (A/64/486), qui a été soumis pour examen à l'Assemblée générale à sa soixante-quatrième session. Comme l'indique le paragraphe 23 du rapport, les retards dans l'exécution du projet sont dus à des difficultés rencontrées dans la procédure de passation des marchés. Dans le même rapport, le Secrétaire général a indiqué, aux paragraphes 25 et 27, que la CEA était déterminée à achever le projet sans dépasser le montant approuvé de 14 333 100 dollars. Des engagements de dépenses d'un montant brut de 1 936 400 dollars (net 1 849 800 dollars) au titre des chapitres 32 (1 090 000 dollars), 33 (759 800 dollars) et 35 (86 600 dollars) du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2008-2009 seraient donc encore nécessaires pour l'exécution du projet pendant l'exercice biennal suivant.

### 2. Organisation de la Conférence sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement

23. Par sa résolution 63/277, l'Assemblée générale a décidé que la Conférence sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement : a) serait convoquée au Siège de l'Organisation des Nations Unies du 1<sup>er</sup> au 3 juin 2009; b) se tiendrait au plus haut niveau; c) serait présidée par le Président de l'Assemblée générale; d) consisterait en une courte session d'ouverture, des séances plénières et quatre tables rondes interactives, qui traiteraient des grandes questions portées devant la Conférence, telles qu'esquissées dans la résolution; et e) déboucherait sur un texte concis devant être convenu par les États Membres ainsi que sur des résumés des discussions des tables rondes, le tout devant être inclus

dans le rapport final de la Conférence. Dans la même résolution, l'Assemblée a prié le Secrétaire général d'apporter toute l'aide voulue au processus préparatoire et à la Conférence elle-même et a approuvé des dépenses s'élevant au total à 867 700 dollars, soit 481 600 dollars au titre du chapitre 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences), 136 200 dollars au titre du chapitre 27 (Information), 38 600 dollars au titre du chapitre 28D (Bureau des services centraux d'appui) et 211 300 dollars au titre du chapitre 33 (Sûreté et sécurité) du budget-programme de l'exercice biennal 2008-2009, le total des dépenses devant être imputé au fonds pour imprévus, que l'Assemblée examinerait conformément aux procédures concernant l'utilisation et le fonctionnement du fonds exposées dans ses résolutions 41/213 et 42/211. En conséquence, il est rendu compte dans le présent rapport des résultats financiers connexes de la Conférence.

24. Les dépenses finales à imputer sur les ressources engagées pour la Conférence au titre de divers chapitres du budget-programme de l'exercice biennal sont estimées à 611 400 dollars. Les ressources ont été utilisées comme suit : 429 300 dollars au titre du chapitre 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences) pour les services de conférence, y compris l'appui apporté aux tables rondes; 83 500 dollars au titre du chapitre 27 (Information) pour les services d'information; 39 600 dollars au titre du chapitre 28D (Bureau des services centraux d'appui) pour la fourniture de services d'appui, y compris les services de techniciens du son et de plantons; et 59 000 dollars au titre du chapitre 33 (Sûreté et sécurité) pour la fourniture de services de sécurité

25. Des économies d'un montant total de 256 300 dollars par rapport aux prévisions de dépenses ont été réalisées essentiellement au chapitre 33 : 152 300 dollars au titre des heures supplémentaires et sursalaires pour travail posté des agents de sécurité ainsi qu'au titre de la location de matériel de sécurité pour assurer la sécurité de la Conférence; les économies réalisées au chapitre 27, d'un montant de 52 700 dollars, sont dues à des besoins moins importants que prévu pour les heures supplémentaires et les activités promotionnelles et de contact avec les médias ainsi que pour la location de matériel de diffusion; et les économies réalisées au chapitre 2, d'un montant de 52 300 dollars, sont dues à une documentation moins abondante que prévu. Les économies susmentionnées sont en partie compensées par un dépassement d'un montant de 1 000 dollars au chapitre 28D (Bureau des services centraux d'appui) pour la fourniture des services d'appui.

### **3. Pouvoir discrétionnaire limité pour l'exécution des budgets accordé au Secrétaire général par la résolution 60/283**

*Chapitre 2. Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences (diminution : 1 804 200 dollars)*

*Chapitre 5. Opérations de maintien de la paix (diminution : 1 600 000 dollars)*

*Chapitre 9. Affaires économiques et sociales (diminution : 1 500 000 dollars)*

*Chapitre 17. Développement économique et social en Afrique (diminution : 710 000 dollars)*

*Chapitre 20. Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes (augmentation : 25 500 dollars)*

*Chapitre 21. Développement économique et social en Asie occidentale (diminution : 791 700 dollars)*

*Chapitre 23. Droits de l'homme (diminution : 2 000 000 dollars)*

*Chapitre 27. Information (diminution : 1 364 000 dollars)*

*Chapitre 28A. Bureau du Secrétaire général adjoint à la gestion (augmentation : 2 329 500 dollars)*

*Chapitre 28C. Bureau de la gestion des ressources humaines (augmentation : 2 364 500 dollars)*

*Chapitre 28D. Bureau des services centraux d'appui (augmentation : 2 338 500 dollars)*

*Chapitre 28E. Administration, Genève (augmentation : 493 100 dollars)*

*Chapitre 28F. Administration, Vienne (augmentation : 150 300 dollars)*

*Chapitre 28G. Administration, Nairobi (augmentation : 841 400 dollars)*

*Chapitre 33. Sûreté et sécurité (augmentation : 418 100 dollars)*

*Chapitre 36. Bureau des technologies de l'information et des communications (augmentation : 809 000 dollars)*

26. À la section III, paragraphe 6, de sa résolution 60/283, l'Assemblée générale a décidé d'autoriser le Secrétaire général, à titre expérimental, à disposer d'une certaine latitude pour l'exécution des budgets des exercices biennaux 2006-2007 et 2008-2009, ce qui lui a permis d'engager pendant chaque exercice des dépenses à concurrence de 20 millions de dollars pour des postes de temporaires et des objets de dépense autres que les postes afin de faire face à l'évolution des besoins liés à la réalisation des programmes et activités approuvés. Pour les montants excédant 6 millions de dollars par exercice biennal, l'approbation du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires est nécessaire en application des dispositions de la section III, paragraphe 8 g), de la même résolution. Dans la même résolution, l'Assemblée a décidé de réexaminer l'expérience à sa soixante-quatrième session en vue de prendre une décision définitive sur sa poursuite et a prié le Secrétaire général de lui soumettre pour examen un rapport d'ensemble sur l'application de l'expérience.

27. Le Secrétaire général soumettra à l'Assemblée, à sa soixante-quatrième session, le rapport d'ensemble en question. Sur la base des résultats de l'expérience et des enseignements qui auront pu en être tirés, il proposera de poursuivre, soit celle-ci, soit telle quelle avec les modifications qu'il pourra juger nécessaires.

28. Pendant l'exercice biennal 2008-2009, il a utilisé ce pouvoir discrétionnaire pour assurer la poursuite du financement d'une équipe de projet dédiée, de façon à permettre la progression de la mise en place des fondements du progiciel de gestion intégré (PGI) (2 764 000 dollars); ainsi que pour la préparation à l'éventualité d'une crise prolongée résultant d'une pandémie de grippe de façon à assurer, dans un tel cas, la continuité opérationnelle (8 556 100 dollars). Les engagements ont été couverts par les économies potentielles identifiées aux chapitres 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences), 5 (Opérations de maintien de la paix), 9 (Affaires économiques et sociale), 17 (Développement économique et social en Afrique), 21 (Développement

économique et social en Asie occidentale), 23 (Droits de l'homme) et 27 (Information).

29. Le redéploiement connexe des montants utilisés pour couvrir les engagements susmentionnés est détaillé, par chapitre du budget, au tableau 7.

**a) Exercice par le Secrétaire général de son pouvoir budgétaire discrétionnaire limité : le progiciel de gestion intégré**

30. Au paragraphe 4 de la section II de sa résolution 60/283, l'Assemblée générale a décidé de remplacer le système intégré de gestion (SIG) par un progiciel de gestion intégré (PGI) de la prochaine génération ou un autre système comparable, le SIG approchant rapidement de la fin de sa durée de vie utile et les frais de maintenance et d'appui correspondants étant devenus disproportionnés par rapport aux avantages que le personnel et la direction attendaient du système.

31. Dans son rapport sur la mise en place au Secrétariat de systèmes informatiques et télématiques intégrés à l'échelle mondiale (A/62/510/Rev.1), le Secrétaire général a exposé en détail une proposition pour la mise en place d'un progiciel de gestion intégré pour l'ONU. Après avoir examiné ce rapport, l'Assemblée générale, dans sa résolution 63/262 relative aux technologies de l'information et de la communication, au progiciel de gestion intégré, et à la sécurité, la reprise après sinistre et la continuité des opérations, a approuvé pour la mise en place du progiciel un montant de 20 millions de dollars pour l'exercice biennal 2008-2009. Au paragraphe 20 de la section II de la même résolution, elle a prié le Secrétaire général de financer le montant de 2 764 000 dollars représentant la part des dépenses relatives au progiciel de gestion intégré à imputer au budget ordinaire au moyen de crédits ouverts au budget ordinaire pour l'exercice biennal 2008-2009 et de lui rendre compte des dépenses correspondantes dans le second rapport sur l'exécution du budget-programme de cet exercice. Le Secrétaire général a donc exercé le pouvoir discrétionnaire que l'Assemblée lui avait accordé dans sa résolution 60/283 pour financer la part des dépenses à imputer sur le budget ordinaire s'élevant à 2 764 000 dollars.

32. Les ressources ont été utilisées pour l'ensemble des activités de l'équipe de l'Umoja durant l'exercice biennal 2008-2009, soit la phase préparatoire : formation de l'équipe, établissement de la structure de gouvernance, analyse des processus métiers actuels de l'Organisation des Nations Unies, et identification des possibilités d'améliorations et la phase de conception actuellement en cours. L'équipe s'emploie à déterminer et à montrer exactement comment l'Organisation des Nations Unies améliorera ses méthodes de travail et à rechercher comment l'Organisation pourra au mieux utiliser un progiciel de gestion intégré pour optimiser et appuyer ses pratiques et processus modifiés. Plusieurs produits clefs ont été réalisés, dont l'exposition de tous les processus actuels; l'inventaire des systèmes existant à l'ONU; l'analyse comparative de stratégies et scénarios d'exécution; et la constitution d'un dossier de décision complet. Les ressources ont été utilisées pour financer les postes du personnel affecté au projet, les frais de voyage, les services de consultants, et d'autres dépenses opérationnelles.

**b) Exercice par le Secrétaire général de son pouvoir budgétaire discrétionnaire limité : gestion de la continuité opérationnelle, y compris en cas de pandémie de grippe**

33. Pendant la première partie de la reprise de sa soixante-troisième session, en mars 2009, l'Assemblée générale a examiné le rapport du Secrétaire général sur les prévisions révisées relatives au budget-programme de l'exercice biennal 2008-2009 au titre de divers chapitres en ce qui concerne la gestion de la continuité des opérations (A/63/359). À la section III de sa résolution 63/268, l'Assemblée a prié le Secrétaire général, entre autres, de lui soumettre dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2010-2011, une proposition dûment motivée concernant les ressources nécessaires, au titre des postes et des autres objets de dépense, pour les activités en cours relatives à la gestion de la continuité des opérations. L'Assemblée, toutefois, n'a pas approuvé de ressources pour la réalisation pendant l'exercice biennal 2008-2009 d'activités relatives à la gestion de la continuité opérationnelle.

34. Comme indiqué dans le premier rapport sur l'exécution du budget-programme de l'exercice biennal 2008-2009 (voir A/63/573, par. 37 à 41), la coordination des activités et la préparation en 2008 pour assurer la continuité opérationnelle, y compris en cas de pandémie, ont été financées grâce à l'exercice par le Secrétaire général du pouvoir discrétionnaire que l'Assemblée lui a accordé dans sa résolution 60/283.

35. Aucun crédit n'étant ouvert pour la poursuite, en 2009, des activités relatives à la gestion de la continuité opérationnelle, y compris la préparation à l'éventualité d'une pandémie, le mécanisme institué par la résolution 60/283 a été utilisé pour continuer ces activités ainsi que celles entreprises en réponse à la conclusion de l'Équipe de haut niveau chargée de la préparation aux situations de crise selon laquelle il était nécessaire de prendre des mesures appropriées pour que les diverses parties du Secrétariat, y compris les bureaux hors Siège et les commissions régionales, soient capables d'initier et de maintenir les fonctions critiques.

36. Les besoins pendant le reste de l'exercice biennal pour les activités ayant trait à la gestion de la continuité opérationnelle, y compris la préparation à l'éventualité d'une pandémie, ont donc été couverts par le recours au mécanisme prévu dans la résolution 60/283 de l'Assemblée générale. On s'attend à ce que sur les 8 556 100 dollars d'engagements de dépenses pris par le Secrétaire général dans l'exercice de son pouvoir budgétaire discrétionnaire, 6 934 200 dollars au total, soient affectés à la gestion de la continuité opérationnelle et à la préparation à l'éventualité d'une pandémie d'ici à la fin de l'exercice biennal. Les prévisions de dépenses correspondant aux engagements autorisés conformément aux dispositions de la résolution 60/283 sont prises en compte dans les demandes de crédits définitives au titre des chapitres pertinents du budget-programme de l'exercice biennal 2008-2009.

Tableau 7

**Récapitulatif des dépenses imprévues et extraordinaires,  
des dépenses découlant des décisions des organes directeurs  
et des dépenses engagées par le Secrétaire général dans l'exercice  
de son pouvoir budgétaire discrétionnaire limité**

(En milliers de dollars des États-Unis)

Chapitre du budget	Décisions des organes directeurs		Pouvoir budgétaire discrétionnaire limité du Secrétaire général				Total
	Construction de locaux à usage de bureaux supplémentaires Dépenses à la Commission imprévues et extraordinaires	Organisation de la Conférence sur la crise financière et économique mondiale et ses incidences sur le développement pour l'Afrique	Progriciel de gestion intégré	Pandémie de grippe	Gestion de la continuité opérationnelle <sup>a</sup>		
2. Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences	–	–	481,6	(1 382,0)	(422,2)	–	<b>(1 322,6)</b>
3. Affaires politiques	2 986,3	–	–	–	–	–	<b>2 986,3</b>
5. Opérations de maintien de la paix	436,3	–	–	–	–	(1 600,0)	<b>(1 163,7)</b>
7. Cour internationale de Justice	410,0	–	–	–	–	–	<b>410,0</b>
9. Affaires économiques et sociales	–	–	–	–	–	(1 500,0)	<b>(1 500,0)</b>
17. Développement économique et social en Afrique	–	–	–	–	215,8	(925,8)	<b>(710,0)</b>
20. Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes	–	–	–	–	25,5	–	<b>25,5</b>
21. Développement économique et social en Asie occidentale	–	–	–	–	8,3	(800,0)	<b>(791,7)</b>
23. Droits de l'homme	–	–	–	–	(2 000,0)	–	<b>(2 000,0)</b>
27. Information	–	–	136,2	(1 382,0)	18,0	–	<b>(1 227,8)</b>
28A. Bureau du Secrétaire général adjoint à la gestion	–	–	–	2 329,5	–	–	<b>2 329,5</b>
28C. Bureau de la gestion des ressources humaines	–	–	–	–	232,4	2 132,1	<b>2 364,5</b>
28D. Bureau des services centraux d'appui	–	–	38,6	434,5	1 438,7	465,3	<b>2 377,1</b>
28E. Administration, Genève	–	–	–	–	21,7	471,4	<b>493,1</b>
28F. Administration, Vienne	–	–	–	–	150,3	–	<b>150,3</b>
28G. Administration, Nairobi	–	–	–	–	311,5	529,9	<b>841,4</b>
32. Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien	–	1 090,0	–	–	–	–	<b>1 090,0</b>
33. Sûreté et sécurité	–	759,8	211,3	–	–	418,1	<b>1 389,2</b>
35. Contributions du personnel	–	86,6	–	–	–	–	<b>86,6</b>

Chapitre du budget	Décisions des organes directeurs			Pouvoir budgétaire discrétionnaire limité du Secrétaire général			Total
	Construction de locaux à usage de bureaux supplémentaires	Dépenses à la Commission économique pour l'Afrique	Organisation de la Conférence sur la crise financière et économique mondiale et ses incidences sur le développement	Progiciel de gestion intégré	Pandémie de grippe	Gestion de la continuité opérationnelle <sup>a</sup>	
36. Bureau des technologies de l'information et de la communication	-	-	-	-	-	809,0	<b>809,0</b>
<b>Total</b>	<b>3 832,6</b>	<b>1 936,4</b>	<b>867,7</b>	-	-	-	<b>6 636,7</b>

<sup>a</sup> Il convient aussi de noter qu'un montant de 1 308 100 dollars, emprunté à l'objet de dépenses « Postes », a été redistribué au sein des mêmes chapitres, à savoir 676 100 dollars au chapitre 17 (Développement économique et social en Afrique), 86 400 dollars au chapitre 18 (Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique), 236 000 dollars au chapitre 20 (Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes), 213 700 dollars au chapitre 21 (Développement économique et social en Asie occidentale) et 95 900 dollars au chapitre 28F (Administration, Vienne).

## D. Taux d'occupation des postes et autres facteurs

*(Diminution : 94,4 millions de dollars)*

37. L'état 2 présente en détail par objet de dépense la situation des vacances de poste et divers autres facteurs de changement. Relèvent de ces rubriques : a) la différence entre le taux de vacance effectif et le taux pris pour hypothèse dans les prévisions réalisées; b) la différence entre, d'une part, les dépenses communes de personnel et les coûts salariaux moyens effectifs et, de l'autre, les coûts standard utilisés pour les prévisions révisées; c) les ajustements apportés aux objets de dépense autres que les postes en fonction des besoins effectifs ou à prévoir avant la fin de l'exercice biennal.

38. Au total, les changements apportés sous cette rubrique se traduisent par une diminution nette de 94,4 millions de dollars, c'est-à-dire une réduction de 76,5 millions de dollars des dépenses liées aux postes et une réduction de 17,9 millions de dollars des dépenses hors postes.

39. Comme le montre l'état 8, le taux moyen de vacance de postes d'administrateur a légèrement augmenté pour passer à 8,9 % en 2009, alors qu'il était de 8,2 % en 2008. De la même façon, le taux moyen de vacance de postes d'agent des services généraux a augmenté de 3,7 % en 2009 par rapport au taux moyen effectif constaté en 2008, soit 3,2 %.

40. Rapprochés des taux de vacance approuvés, les taux effectifs ont été supérieurs aux taux qui avaient été prévus dans le budget de l'exercice. Les taux approuvés pour les postes existants étaient de 6,5 % pour les administrateurs et de 3,5 % pour les agents des services généraux. De plus, la création de nouveaux postes a été approuvée pour plusieurs chapitres en 2008 et 2009, dont certains à compter du 1<sup>er</sup> janvier ou du 1<sup>er</sup> juillet 2009, pour répondre aux besoins de l'administration de la justice (résolution 62/228), réaliser des activités liées au développement (résolution 63/260) ou renforcer le Département des affaires politiques (résolution 63/261); leur taux de vacance a été de 50 % pour les administrateurs et de 35 % pour les agents

des services généraux, ce qui n'a pas été sans effet sur les moyennes retenues pour les chapitres considérés.

41. Quelques programmes présentent des taux de vacance exceptionnellement élevés. Il s'agit le plus souvent de petits programmes qui ne disposent chacun que d'une petite dotation en personnel, c'est-à-dire que quelques postes vacants y font passer le taux de vacance au-delà des prévisions budgétaires. Par exemple, 4 postes d'administrateur vacants sur les 14 qui émargent au chapitre 10 (Pays les moins avancés, pays en développement sans littoral et petits États insulaires en développement) font passer le taux à 28,6 %. L'état 8 présente également les vacances de poste de l'exercice précédent comme le Comité consultatif l'avait recommandé (voir A/60/597, par. 13).

42. Pour ce qui est des quelques grands chapitres, où les taux de vacance de postes sont plus élevés que prévu, la situation est en main. L'écart entre les taux budgétisés et les taux effectifs s'explique dans leur cas par plusieurs circonstances, parmi lesquelles on peut citer les retards de recrutement, de nomination et de promotion, les cessations de service et les mutations temporaires de fonctionnaires à des postes plus élevés. Quant au Département des opérations de maintien de la paix, le fort taux qu'on y constate s'explique par l'interruption des recrutements provoquée par le projet d'intégration des services d'appui logistique fournis par l'Organisation des Nations Unies chargé de surveiller la trêve pour le Groupe d'observateurs au Liban et au Groupe d'observateurs du Golan, avec ceux de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban et de la Force des Nations Unies chargée d'observer le dégageant respectivement, interruption dont s'est senti le taux moyen de vacance de poste d'agent du Service mobile et d'agent de services généraux (voir les propositions présentées à ce sujet dans le contexte du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2010-2011 [voir A/64/6 (Sect. 5)], sur lequel l'Assemblée générale doit encore se prononcer). Dans les autres chapitres, l'écart s'explique par la création de nouveaux postes pendant l'exécution du budget, comme on l'a dit précédemment. Toute l'Organisation s'efforce de régler ce problème dans le cadre de la réforme de la gestion des ressources humaines. En ce qui concerne la Commission économique pour l'Afrique (CEA), la qualité et l'efficacité de la gestion des vacances de postes continuent d'occuper la direction. Plusieurs mesures ont été prises pour améliorer la situation et réduire le nombre de postes vacants. Alors qu'en décembre 2007, ce nombre était relativement faible, l'exercice en cours l'a vu s'accroître en raison des départs à la retraite volontaires, de la création de postes nouveaux, des promotions et des retards enregistrés dans le cycle de gestion des postes vacants. Des initiatives ont été prises pour régler rationnellement le problème et plusieurs réunions administratives ont été notamment consacrées au suivi de la question des vacances de poste, à la reconstitution, et à l'élargissement du Comité central de contrôle et de la Commission centrale de contrôle, à la formation des chefs de service et des membres des organes de contrôle ainsi qu'à la création d'un groupe d'appui à la réforme de la gestion des ressources humaines placé sous la présidence du Secrétaire exécutif de la Commission.

43. Les engagements inférieurs aux crédits prévus pour les postes apparaissent en général à des chapitres du budget où les taux de vacance ont été supérieurs aux taux pris pour hypothèses. Le phénomène s'explique aussi dans certains cas par la différence entre, d'une part, les dépenses communes de personnel et les coûts salariaux moyens effectifs et, de l'autre, les coûts standard sur lesquels sont fondées les prévisions révisées; par la mutation temporaire à certains postes en attente de

titulaire de fonctionnaires d'un rang inférieur à celui que prévoit le budget; et par le remplacement temporaire des fonctionnaires en mission, souvent là encore par un fonctionnaire d'un rang moins élevé que le leur. Pour ce qui est des dépenses communes de personnel, le montant estimatif des soldes inutilisés tient à ce que les besoins ont été moindres que prévu en matière de prestations servies au personnel (indemnité pour charges de famille, prime de sujétion, prime de mobilité, indemnité pour frais d'études, frais de voyage).

44. En ce qui concerne les changements intéressant les objets de dépense hors postes, l'état 2 montre que l'on prévoit une diminution nette de 17,9 millions de dollars par suite de la réduction des services de consultants et d'experts, des voyages de représentants, des services contractuels, des frais de représentation, des fournitures et des accessoires, de l'aménagement des locaux et des dépenses dites « diverses », soit au total 50,7 millions de dollars, mais que cette diminution est compensée en partie par l'augmentation des autres dépenses de personnel, de la rémunération des non-fonctionnaires, des voyages du personnel, des frais généraux de fonctionnement, du mobilier et du matériel, et des dons et contributions, pour un total de 32,8 millions de dollars.

45. L'augmentation nette des dépenses hors personnel (12,5 millions de dollars) s'explique en grande partie par les ajustements apportés à divers chapitres : 2,9 millions de dollars au chapitre 3 (Affaires politiques), 2,2 millions de dollars au chapitre 5 (Opérations de maintien de la paix), 2,1 millions de dollars au chapitre 27 (Information) et 7 millions de dollars au chapitre 33 (Sûreté et sécurité); ces ajustements sont en partie compensés par une diminution de 1,7 million de dollars au chapitre 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences). La situation se détaille comme suit :

a) L'augmentation de 2,9 millions de dollars au chapitre 3 est liée pour l'essentiel aux besoins supplémentaires de personnel recruté sur le plan international et sur le plan national (6,4 millions de dollars) de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, qui présente un taux de vacance de postes inférieur au taux prévu, ainsi qu'à l'augmentation des salaires locaux en 2009 et aux modifications apportées à compter du 1<sup>er</sup> mars 2009 au régime de la prime de risque, laquelle devient payable au mois et non plus au jour ouvré. Les besoins de la Mission des Nations Unies au Népal (MINUNEP), dont le montant a été prorogé, ont également augmenté (3,4 millions de dollars). Le surcroît a été en partie compensé par la diminution des frais du Conseiller spécial du Secrétaire général pour Chypre (1,7 million de dollars) due à des vacances de poste plus nombreuses que prévu, et par la liquidation pendant l'exercice du Bureau intégré des Nations Unies en Sierra Leone (2,9 millions de dollars) et de la Commission internationale d'enquête indépendante au Liban créée par la résolution 1595 (2005) du Conseil de sécurité (1 million de dollars). Le fait que les postes vacants au Bureau des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine aient été plus nombreux que prévu se traduit aussi par une diminution de 1,2 million de dollars;

b) L'augmentation de 2,2 millions de dollars au chapitre 5 s'explique essentiellement par l'augmentation de 1,7 million de dollars du montant de l'indemnité de subsistance (missions) versée aux observateurs militaires de l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2007, c'est-à-dire après qu'aient été établies les prévisions pour 2008 et 2009. Une partie de cette augmentation (500 000 dollars) tient à la hausse de la

prime de risque et de l'indemnité de subsistance (missions) des observateurs militaires du Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan;

c) L'augmentation de 2,1 millions de dollars au chapitre 27 à des organismes multiples : i) organisation de sept conférences spéciales sur divers sujets (terrorisme, armes légères, désarmement, VIH/sida, les pays sans littoral et de transit, financement du développement) pour lesquelles aucun crédit n'avait été inscrit au budget; ii) organisation de réunions et de points presse pour l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité qui ne peuvent être tenues avec les moyens actuels pendant les périodes de pointe;

d) L'augmentation de 7 millions de dollars au chapitre 33 provient des heures supplémentaires exigées par la sécurité du personnel temporaire (autre que pour les réunions) qui couvre divers lieux d'affectation et des renforts à prévoir pour la sécurité pendant les situations critiques dans certaines régions, notamment à Beyrouth;

e) La diminution nette de 1,7 million de dollars au chapitre 2 s'explique surtout par la réduction du nombre d'heures supplémentaires permise par l'adoption du travail en équipes tournantes dans plusieurs services du Département des affaires de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité et de la gestion des conférences, par une meilleure planification et par la coopération des départements clients qui respectent les règles qui régissent le traitement de la documentation.

46. L'augmentation nette de 500 000 dollars de la rémunération des non-fonctionnaires s'explique par l'augmentation des ressources inscrites au chapitre 7 (Cour internationale de Justice). Il s'agit des dépenses supplémentaires liées à la désignation de juges ad hoc, aux pensions de retraite des anciens juges – augmentées de 2,33 % au mois de janvier 2009 – et à la hausse des coûts de cessation de service et de réinstallation des juges par rapport à ceux qui étaient prévus. Pendant l'exercice biennal 2008-2009, la Cour internationale de Justice s'est saisie de neuf affaires, pour lesquelles 14 juges au total ont été nommés. Conformément à l'Article 31 du Statut de la Cour, les neuf affaires approuvées sont les suivantes :

a) Certaines questions concernant l'entraide judiciaire en matière pénale (*Djibouti c. France*);

b) Application de la Convention pour la prévention et la répression de crime de génocide (*Croatie c. Serbie*);

c) Demande en interprétation de l'arrêt du 31 mars 2004 en l'affaire *Avena* et autres ressortissants mexicains (*Mexique c. États-Unis d'Amérique*);

d) Délimitation maritime en mer Noire (*Roumanie c. Ukraine*);

e) Application de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (*Géorgie c. Fédération de Russie*);

f) Souveraineté sur Pedra Branca/Pulau Batu Puteh, Middle Rocks et South Ledge (*Malaisie/Singapour*);

g) Questions concernant l'obligation de poursuivre ou d'extrader (*Belgique c. Sénégal*);

h) Différend relatif à des droits de navigation et des droits connexes (*Costa Rica c. Nicaragua*);

i) Usines de pâte à papier sur le fleuve Uruguay (*Argentine c. Uruguay*).

47. En règle générale, les dépenses supplémentaires que représente la nomination des juges ad hoc sont réglées par application du sous-alinéa 1 b) i) de la résolution 62/239 de l'Assemblée générale relative aux dépenses imprévues et extraordinaires. Comme le Secrétaire général l'indiquait dans son premier rapport sur l'exécution du budget-programme de l'exercice biennal 2008-2009 (A/63/573, par. 10), le montant de 200 000 dollars autorisé pour les juges ad hoc a été épuisé en 2008. Mais, pour rester dans les limites du plafond de 200 000 dollars fixé par la résolution susmentionnée, la demande des 500 000 dollars supplémentaires est présentée dans cette partie du rapport.

48. La diminution nette des dépenses liées aux services de consultants et d'experts (4,9 millions de dollars) tient à ce qu'on a moins souvent recours aux compétences de l'extérieur pour les programmes de plusieurs chapitres; la diminution de 1 million de dollars au chapitre 3 (Affaires politiques) correspond à l'évolution des services d'expert extérieur liés aux missions politiques spéciales relevant de ce chapitre et tient compte des honoraires, des frais de voyage et de la durée des contrats de toutes les personnes agissant à ce titre auprès de ces missions; la diminution de 900 000 dollars au chapitre 9 (Affaires économiques et sociales) est due en partie à la réduction des besoins des groupes d'experts spéciaux entraînée par la restructuration des activités du sous-programme 4 (Développement durable) du plan-programme biennal 2008-2009, qui a permis de réduire temporairement le nombre de réunions prévues pour certains des groupes; la diminution de 1,4 million de dollars au chapitre 28B (Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité) s'explique pour l'essentiel par le report des services de consultant devant mettre l'ONU en conformité avec les normes internationales de comptabilité du secteur public, sursis dû lui-même au retard de mise en œuvre du progiciel de gestion intégrée; la diminution de 1 million de dollars au chapitre 29 (Contrôle interne) est imputable au retard pris en 2009 par le programme d'inspection des fonctions de contrôle et d'évaluation au Secrétariat en attendant l'achèvement du projet pilote consacré au contrôle et aux évaluations, à l'engagement de consultants à un tarif inférieur à ce qui était prévu et au recours à des compétences internes et non pas externes.

49. La baisse de 200 000 dollars des frais de voyage des représentants s'explique par les ajustements apportés à plusieurs chapitres, notamment une réduction de 200 000 dollars des ressources prévues au chapitre 1 (Politique, direction et coordination d'ensemble) en raison surtout de la réduction du nombre de voyages des membres du Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit et du Comité du programme et de la coordination, les deux organes ayant siégé moins longtemps pendant l'exercice, et une économie de 500 000 dollars au chapitre 9 (Affaires économiques et sociales) permise par la baisse du nombre de représentants, d'experts et de membres des commissions ou comités, y compris les conférenciers de haut niveau, qui ont voyagé moins que prévu pour des raisons d'emploi du temps ou de santé. La diminution d'ensemble est partiellement annulée par le surcroît de ressources (500 000 dollars) à prévoir au chapitre 3 (Affaires politiques) pour les tournées sur le terrain auxquelles procèdent tous les ans les membres de la Commission de consolidation de la paix dans les pays dont elle a à

s'occuper pendant l'exercice et pour lesquelles aucun crédit n'est demandé dans le budget.

50. Les frais de voyage du personnel affichent une augmentation nette de 10,4 millions de dollars répartie entre tous les chapitres du budget, qui s'explique par les déplacements non prévus des fonctionnaires qui se rendent à des réunions, des colloques et des stages, par le service des comités et des commissions et par des prestations d'assistance technique et de services consultatifs auprès des commissions régionales. Ces ressources se détaillent comme suit :

a) Les ressources supplémentaires de 1,7 million de dollars demandées au chapitre 1 (Politiques, direction et coordination d'ensemble) concernent les déplacements imprévus du Secrétaire général, de la Vice-Secrétaire général et de leur état-major quand apparaissent des questions politiques qui revêtent une grande urgence pour la consolidation de la paix et de la sécurité dans certaines régions d'Afrique, d'Asie et du Moyen-Orient. Ces besoins supplémentaires s'expliquent aussi par l'initiative qu'a prise le Secrétaire général de jouer un rôle de mobilisateur de l'opinion publique quant aux changements climatiques et de stimulateur des États Membres sur la voie de la Conférence de Copenhague et de la campagne « Scellons l'accord »;

b) Les ressources supplémentaires de 500 000 dollars demandées au chapitre 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences) visent principalement les réunions de coordination des chefs des services de conférence qui se sont tenues à Bruxelles et Tunis en 2008 et 2009 en marge de la Réunion annuelle interorganisations sur les services linguistiques, la documentation et les publications (IAMLADP) et celles du groupe de travail de cette réunion, ainsi que la participation aux travaux de la Réunion interinstitutions sur la traduction et la terminologie assistées par ordinateur et des réunions consacrées aux questions d'imprimerie dans le contexte de la gestion globale intégrée;

c) Les ressources supplémentaires de 1,4 million de dollars demandées au chapitre 3 (Affaires politiques) visent essentiellement l'accroissement du nombre des déplacements pour consultations et formations obligatoires concernant la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq, qui s'est traduit par la multiplication des voyages à Brindisi (Italie) du personnel des missions;

d) Les ressources supplémentaires de 400 000 dollars demandées au chapitre 5 (Opérations de maintien de la paix) visent les dépenses liées au déploiement, à la relève et au rapatriement du personnel du Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan et de l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve, ainsi que les frais d'expédition connexes;

e) Les ressources supplémentaires de 500 000 dollars à inscrire au chapitre 9 (Affaires économiques et sociales) visent essentiellement les frais de participation aux activités de coordination et de mise en œuvre réalisées en commun par les institutions des Nations Unies, les organismes intergouvernementaux, les établissements universitaires et les institutions professionnelles et qui comprennent les débats de haut niveau sur les changements climatiques et la crise financière mondiale;

f) Les ressources supplémentaires de 1,6 million de dollars demandées au chapitre 23 (Droits de l'homme), visent les voyages liés aux activités de la Conférence d'examen de Durban (Afrique du Sud) et de la Mission internationale indépendante d'établissement des faits à Gaza, les voyages non prévus au budget du personnel accompagnant les mandataires de procédures spéciales dans leurs tournées sur le terrain et l'exécution des mandats donnés par le Conseil des droits de l'homme, les besoins imprévus de la Commission internationale d'enquête sur les événements concernant la Guinée et le service du Comité des droits de l'homme et du Sous-Comité pour la prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants;

g) Les ressources supplémentaires de 400 000 dollars demandées au chapitre 27 (Information), visent les voyages effectués par le personnel du Bureau du porte-parole du Secrétaire général et d'autres services du Département de l'information qui accompagne le Secrétaire général dans ses voyages officiels, ainsi que les voyages du Secrétaire général adjoint et des autres fonctionnaires qui se rendent à des réunions officielles, notamment les conférences sur les changements climatiques, la première Conférence modèle mondiale des Nations Unies tenue à Genève et la soixante-deuxième Conférence Département de l'information-organisations non gouvernementales tenue à Mexico;

h) Les ressources supplémentaires de 2,1 millions de dollars demandées au chapitre 33 (Sûreté et sécurité), visent les voyages imprévus des services de sécurité de New York et de Genève qui s'occupent de protection rapprochée;

i) Les autres ressources supplémentaires de 1,8 million de dollars sont demandées à 25 autres chapitres.

51. La diminution de 10,7 millions de dollars des dépenses de services contractuels s'explique surtout par la diminution des besoins prévus au chapitre 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences) (1,4 million de dollars), au chapitre 3 (Affaires politiques) (8,8 millions de dollars), au chapitre 17 (Développement économique et social de l'Afrique) (800 000 dollars) et au chapitre 28B (Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité) (2,7 millions de dollars). Cette économie est en partie annulée par l'augmentation des besoins à financer au chapitre 27 (Information) (1,4 million de dollars) et au chapitre 36 (Bureau des technologies de l'information et des télécommunications) (1,2 million de dollars). Les changements se présentent comme suit :

a) La diminution de 1,4 million de dollars au chapitre 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences) s'explique essentiellement par un moindre recours aux services de traduction externes;

b) La diminution des 8,8 millions de dollars au chapitre 3 (Affaires politiques) correspond en grande partie à la réduction des besoins des missions politiques spéciales – notamment celles qui relèvent de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq – entraînée par la baisse du coût des services de soutien logistique et des systèmes de survie par rapport à ce qui était prévu pour le service de garde de l'ONU, parce que la Mission a pu assurer ce soutien logistique avec sa propre structure d'appui et des prestataires locaux, et non par les capacités de la

Force multinationale en Iraq; et par la situation du personnel civil, qui n'a été déployé en Iraq que partiellement en raison des conditions de sécurité qui y règnent;

c) La diminution de 800 000 dollars au chapitre 17 (Développement économique et social de l'Afrique) correspond principalement à la réduction des services de professeur de langue à temps partiel et des services de traduction et d'édition des brochures, publications et rapports des bureaux sous-régionaux;

d) La diminution de 2,7 millions de dollars au chapitre 28B (Bureau de la planification du programme, du budget et de la comptabilité) s'explique par le report des activités de formation aux Normes internationales de comptabilité du secteur public causé par le retard de mise en œuvre du progiciel de gestion intégré et du travail de synchronisation de la mise en exploitation de ce progiciel et de l'adoption des normes en question;

e) L'augmentation de 1,4 million de dollars au chapitre 27 (Information) vise l'élargissement et à l'approfondissement de la couverture médiatique des sessions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité et la multiplication des abonnements électroniques de la bibliothèque Dag Hammarskjöld dans le cadre du Consortium pour les acquisitions d'informations électroniques du système des Nations Unies;

f) L'augmentation de 2,1 millions de dollars au chapitre 36 (Bureau des technologies de l'information et des communications) est liée à l'initiative de gestion du patrimoine intellectuel de l'institution. Au paragraphe 4 de la section III de sa résolution 63/262, l'Assemblée générale a approuvé l'affectation au projet de gestion des contenus d'un montant additionnel de 2 millions de dollars et prié le Secrétaire général de prélever ce montant sur les crédits ouverts dans le budget-programme de l'exercice 2008-2009 et de lui rendre compte des dépenses qui auront été engagées, selon qu'il conviendra, dans le deuxième rapport sur l'exécution du budget-programme dudit exercice.

52. Une augmentation nette de 4,5 millions de dollars des frais généraux de fonctionnement est à prévoir. Elle s'explique principalement par des augmentations de 3,6 millions de dollars au chapitre 3 (Affaires politiques) et de 6,2 millions de dollars au chapitre 28D (Bureau des services centraux d'appui), qui sont compensées en partie par les réductions opérées au chapitre 12 (Commerce et développement) (900 000 dollars), au chapitre 17 (Développement économique et social de l'Afrique) (1 million de dollars), au chapitre 31 (Dépenses spéciales) (1,4 million de dollars) et au chapitre 33 (Sûreté et sécurité) (900 000 dollars) et par divers ajustements dont le total net de 1,1 million de dollars se distribue entre les autres chapitres.

53. L'augmentation à prévoir au chapitre 3 (Affaires politiques) tient surtout aux changements qu'ont connus les missions politiques spéciales : il faut en effet continuer d'utiliser des hélicoptères puisque le mandat de la Mission des Nations Unies au Népal a été prorogé, soutenir le démarrage du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone et louer et exploiter l'avion de la Mission en prévoyant que le nombre d'heures de vol devrait augmenter au dernier trimestre de 2009, dans la mesure où les vols à destination de ces deux régions sont plus nombreux. L'augmentation au chapitre 28D (Bureau des services centraux d'appui) vise essentiellement la location de locaux, les services de nettoyage, les ascenseurs et l'entretien des bâtiments, les services et les produits

d'entretien, les raccordements aux réseaux collectifs et les services de communication (en particulier la valise diplomatique, dont le coût correspond aux factures effectives des services de messagerie DHL et UPS). On se souviendra que l'Assemblée générale, a décidé, en approuvant le premier projet de budget de l'exercice biennal 2008-2009, de réduire de 18 millions de dollars les crédits demandés au chapitre 28D. Sur ce montant, 13,8 millions de dollars correspondent à des frais généraux de fonctionnement dont l'Organisation était légalement redevable. Dans la même résolution, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de lui faire connaître les effets de cette réduction dans son rapport sur l'exécution du budget programme (résolution 62/236, par. 42, 43 et 123).

54. Ces augmentations sont en partie compensées par une diminution de 5,3 millions de dollars, qui se répartit essentiellement entre les chapitres suivants : a) chapitre 12 (Commerce et développement) : l'Office des Nations Unies à Genève a négocié de meilleurs tarifs avec ses fournisseurs pendant l'exercice biennal 2006-2007 et les contrats de gestion des télécommunications sont plus favorables (900 000 dollars); b) chapitre 17 (Développement économique et social de l'Afrique) : les coûts de location et d'entretien du mobilier et du matériel, de raccordement aux réseaux collectifs et de divers autres services ont baissé en raison de la faiblesse du taux d'occupation des postes (1 million de dollars); c) chapitre 31 (Dépenses spéciales) : la prime annuelle de l'assurance des biens de l'Organisation et de l'assurance contre les actes terroristes a baissé parce que ces polices, qui se renouvelleront en décembre 2009, ne concerneront plus l'immeuble du Secrétariat qui sera alors couvert par l'assurance du maître d'œuvre, imputée sur le budget du Plan-cadre d'équipement (1,4 million de dollars); d) chapitre 33 (Sûreté et sécurité) : les dépenses de communications sont en baisse d'une manière générale (900 000 dollars); e) divers autres chapitres faisant l'objet d'ajustements se compensant les uns les autres pour donner un total net de 1,1 million de dollars.

55. Pour ce qui est des fournitures et accessoires, la diminution nette de 6,1 millions de dollars est la résultante des ajustements opérés à plusieurs chapitres. Au chapitre 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences), la diminution de 3,4 millions de dollars correspond à la réduction des moyens nécessaires à la reproduction interne à New York et Genève qu'ont entraîné les progrès technologiques du Système de diffusion électronique des documents de l'ONU et du Système d'impression à la demande du Département, et la mise en œuvre de certaines mesures administratives, comme, le regroupement des rapports et le respect du nombre limite de pages dans le cadre de la rationalisation des services de conférences. Au chapitre 17 (Développement économique et social de l'Afrique), la diminution de 600 000 dollars s'explique par la réduction des fournitures nécessaires au traitement et à la reproduction des données et de divers autres produits (par exemple, tenues et autres accessoires), surtout dans les bureaux sous-régionaux de l'Afrique du Nord et de l'Afrique centrale, les services centraux d'appui et les services informatiques. Au chapitre 33 (Sûreté et sécurité), la diminution de 500 000 dollars s'explique essentiellement par la réduction du nombre de tenues et de rechanges. Les autres réductions opérées au titre des fournitures et accessoires représentent un montant net de 1,6 million de dollars, réparti entre 29 chapitres.

56. L'augmentation de 3 millions de dollars des ressources demandées pour le mobilier et le matériel s'explique principalement par les augmentations enregistrées au chapitre 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social

et gestion des conférences) (3,3 millions de dollars) et au chapitre 36 (Bureau des technologies de l'information et des communications) (3,7 millions de dollars), augmentations compensées en partie par des diminutions aux chapitres 5 (Opérations de maintien de la paix) (800 000 dollars), 28D (Bureau des services centraux d'appui) (1,5 million de dollars) et 33 (Sûreté et sécurité) (1,2 million de dollars). Le reste de la diminution nette de 500 000 dollars se répartit entre d'autres chapitres. Les changements se détaillent comme suit :

a) L'augmentation de 3,3 millions de dollars au chapitre 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences) est surtout imputable à l'effort entrepris à New York, Genève et Nairobi pour améliorer le parc de machines d'imprimerie et de reproduction qui arrivent à la fin de leur vie utile et seront remplacées, ce qui réduira au minimum les pannes et les frais de réparation. Il faudra également des ressources supplémentaires pour mettre à niveau le matériel de conférence qui n'est plus compatible avec le nouvel équipement de sonorisation et des cabines d'interprète dans le cadre du projet de modernisation des installations de conférence de l'Office des Nations Unies à Nairobi;

b) L'augmentation de 3,7 millions de dollars au chapitre 36 (Bureau des technologies de l'information et des communications) tient surtout à l'acquisition de matériel informatique pour le Centre de données de la pelouse nord. Au paragraphe 21 de la section IV de sa résolution 63/262, l'Assemblée générale a approuvé l'inscription d'un crédit de 5,7 millions de dollars, à financer à l'aide des crédits ouverts dans le budget-programme de l'exercice biennal 2008-2009 aux fins de créer sur la pelouse nord du Siège un nouveau centre primaire de données et demander au Secrétaire général de rendre compte de ses dépenses à ce titre dans son deuxième rapport sur l'exécution du budget-programme. On estime que 3 millions de dollars relevant du chapitre 36 (Bureau des technologies de l'information et des communications) seront consacrés pendant l'exercice biennal 2008-2009 à équiper le centre de données en question. Au paragraphe 23 de la section IV de sa résolution 63/262, l'Assemblée générale a approuvé l'imputation sur le budget ordinaire de l'exercice biennal 2008-2009 d'un montant de 2,5 millions de dollars destiné à financer les services de continuité des opérations et de reprise après sinistre fournis au Siège et aux missions et a prié le Secrétaire général de lui rendre compte des dépenses engagées dans le deuxième rapport sur l'exécution du budget-programme dudit exercice. Aucune dépense n'est à prévoir pour les services en question pendant l'exercice 2008-2009 parce qu'on a concentré les efforts sur le centre de données de la pelouse nord et le projet de gestion des contenus;

c) La réduction de 800 000 dollars au chapitre 5 (Opérations de maintien de la paix) est essentiellement imputable au recyclage du matériel de communication et de bureautique excédentaire de diverses missions comme la Force intérimaire des Nations Unies au Liban, la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie, la Commission d'enquête internationale indépendante des Nations Unies et la Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement, sans qu'il en coûte rien à l'organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve;

d) La réduction de 1,5 million de dollars au chapitre 28D (Bureau des services centraux d'appui) s'explique par le report de l'achat et du remplacement du mobilier du matériel du Service de la gestion des installations et la réduction des dépenses de l'ancienne Division des services des technologies de l'information

– qui émergeait au chapitre 28D jusqu'à la fin de 2008, après quoi elle a été transférée au chapitre 36 avec la création du Bureau des technologies de l'information et des communications;

e) La réduction de 1,2 million de dollars au chapitre 33 (Sûreté et sécurité) s'explique par les économies de matériel qu'a permises dans certains lieux d'affectation la réaffectation des fonds à d'autres fins en réponse aux conditions de sécurité régnant alors.

57. La diminution nette du coût de l'amélioration des locaux (1,3 million de dollars) concerne surtout les chapitres 3 (Affaires politiques) (300 000 dollars) et 32 (Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux, et gros travaux d'entretien) (900 000 dollars). Pour le chapitre 3, la diminution nette s'explique par la réduction des travaux de construction de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan et par les économies faites sur les travaux d'aménagement et de sécurisation de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Irak, tardivement déployées à Bassorah, Ramadi, Najaf et Mossoul. Pour le chapitre 32, les diminutions s'expliquent par le report de projets de la Commission économique pour l'Afrique (800 000 dollars), par exemple l'installation d'un chauffe-eau solaire, d'un système de climatisation indépendant au centre de santé, d'un module mobile pour le centre de conférences, etc. Si ces projets sont approuvés, ils seront réalisés dans le cadre de la campagne « Greening the UN » prévue dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2010-2011. Leur intégration dans les activités de la campagne sera une garantie d'efficacité mise en œuvre, et d'homogénéité avec les autres aspects de cette initiative.

58. L'augmentation nette des dons et contributions (2 millions de dollars) concerne principalement le chapitre 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences) (5,3 millions de dollars) parce que la quote-part du budget brut de la gestion des conférences qui revient à l'ONU à Vienne a augmenté. Le montant prévu correspond aux ressources nécessaires à la gestion des conférences à Vienne et le crédit ouvert dans le budget-programme de l'ONU ne couvre que la part qui lui revient du montant versé par les clients qui ne font pas partie du système. Pendant la période considérée, le montant effectivement remboursé a été inférieur aux projections, ce qui a eu pour effet d'augmenter le pourcentage de l'ONU dans le budget brut, passé de 77,4 à 81,4 %. L'augmentation correspond aussi à l'augmentation à 65,1 millions de dollars des dépenses imputées sur le budget brut du Service des conférences de Vienne par rapport aux crédits révisés (60,6 millions de dollars), parce que les taux de vacance de postes ont été inférieurs aux prévisions, augmentant d'autant la quote-part des dépenses à la charge de l'ONU. L'augmentation est en partie compensée par les diminutions nettes enregistrées à d'autres chapitres, essentiellement parce que la part de l'ONU dans les opérations de sécurité sur le terrain s'est réduite (900 000 dollars) et que l'ONU contribue moins aux activités et à l'administration du Centre international de calcul cofinancées avec d'autres institutions, et en conséquence de contributions et de dons divers (2,4 millions de dollars).

59. La diminution nette de 27,4 millions de dollars des dépenses diverses correspond à la réduction des ressources nécessaires pour les contributions du personnel, à en croire l'expérience de la période.

60. À partir de l'exercice biennal 1998-1999 a été mis en train un système uniforme de budgétisation en termes nets du coût des activités que l'ONU ne prend

pas entièrement à sa charge mais qu'elle cofinance avec d'autres entités. C'est pourquoi les besoins nets – c'est-à-dire la part qui revient à l'ONU des activités relevant des chapitres 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences), 30 (Activités administratives financées en commun) et 33 (Sûreté et sécurité) – sont dans le présent rapport couverts par le débat sur le niveau d'ensemble définitif du budget-programme de l'exercice et figurent par conséquent dans les états 1 à 3 ci-dessous, aux fins de l'ouverture des crédits.

61. Parallèlement, le budget brut définitif des activités en question serait réparti ainsi : Commission de la fonction publique internationale (16,3 millions de dollars), Corps commun d'inspection (12,2 millions de dollars), secrétariat du Conseil des chefs des chefs de Secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination (5,2 millions de dollars), mise en œuvre des Normes internationales de comptabilité du secteur public (2,2 millions de dollars), gestion des conférences à Vienne (65,1 millions de dollars), Service de sûreté et de sécurité de l'Office des Nations Unies à Vienne (25,9 millions de dollars), système de gestion de la sécurité sur le terrain, y compris l'assurance contre les actes de malveillance (182,1 millions de dollars).

## E. Engagements non réglés

62. Les engagements non réglés totalisaient, à la fin d'octobre 2009, 212,2 millions de dollars. Ce niveau peut changer, et il le fera certainement avant la clôture des comptes. Il ne doit pas être considéré comme comparable directement à celui des engagements non réglés figurant dans les rapports d'exécution des opérations de maintien de la paix, qui sont normalement établis après la clôture de l'exercice financier dont il s'agit, soit au moment où l'on en connaît le niveau effectif.

## III. Chapitre des recettes

63. La diminution totale enregistrée aux chapitres des recettes s'élève à 7,4 millions de dollars, qui se répartissent comme l'indique l'état 8.

État 8

### Changements prévus aux chapitres des recettes

(En millions de dollars des États-Unis)

<i>Chapitre des recettes</i>	<i>Prévisions de recettes approuvées</i>	<i>Augmentation (diminution)</i>	<i>Prévision de recettes révisées</i>
1. Recettes provenant des contributions du personnel	518,1	(27,1)	491,0
2. Recettes générales	37,8	15,4	53,2
3. Services destinés au public	2,0	4,3	6,3
<b>Total</b>	<b>557,9</b>	<b>(7,4)</b>	<b>550,5</b>

*Chapitre 1 des recettes – Recettes provenant des contributions du personnel*

64. La diminution de 27,1 millions de dollars correspond à la réduction du montant des décaissements effectués au chapitre correspondant des dépenses et la réduction des recettes provenant des contributions par rapport aux dépenses inscrites au chapitre 3 des recettes.

*Chapitre 2 des recettes – Recettes générales*

65. La diminution au chapitre 2 est essentiellement liée à l'augmentation de 10 412 400 dollars des intérêts bancaires perçus sur des placements à plus fort rendement affichant un taux plus élevé que prévu, et à certaines opérations boursières qui ont augmenté le montant des intérêts. Cette augmentation est également liée aux loyers perçus, au remboursement de dépenses des années précédentes et au remboursement de services fournis à des institutions spécialisées et d'autres partenaires, à la vente de matériel usagé et aux contributions d'États non membres et de nouveaux États Membres. Le total de ces augmentations, soit 5 349 800 dollars, est compensé par la réduction des recettes diverses et des services de télévision et services connexes (334 900 dollars), ce qui fait qu'au total l'augmentation d'ensemble est de 15 427 300 dollars au chapitre 2 des recettes.

*Chapitre 3 des recettes – Services destinés au public*

66. L'augmentation de 4 259 100 dollars au chapitre 3 des recettes résulte de la diminution des recettes totales (100 000 dollars) très largement compensée par la diminution des dépenses (4 359 100 dollars). Les augmentations des recettes sont dues à la hausse enregistrée au titre des services aux visiteurs (environ 897 600 dollars) parce que la fréquentation du Siège et de l'Office de Genève a été plus élevée que prévu, au titre des activités commerciales diverses (351 000 dollars) parce que les installations de conférence de la Commission économique pour l'Asie et le Pacifique et de la Commission économique pour l'Afrique sont utilisées plus fréquemment et que les tarifs d'utilisation de celles-ci ont été légèrement relevés, et au titre des services rémunérés du Département des affaires économiques et sociales (67 400 dollars), qui ont augmenté quelque peu en raison de la hausse de 5 % des frais d'abonnement aux documents statistiques sur le commerce des produits de base (Comtrade), et la persistance de frais fixes du kiosque à journaux (12 400 dollars). Ces augmentations sont annulées par la diminution des recettes des éditions de l'ONU (958 900 dollars) qui tient à ce qu'il est de plus en plus facile d'obtenir en ligne des informations gratuites, la diminution des recettes du garage (420 700 dollars), qui s'explique par la nécessité de réduire la capacité d'accueil et le nombre de permis temporaires, de suspendre l'émission de nouveaux permis et de limiter le stationnement de nuit pour faire de la place au chantier du Plan-cadre d'équipement, et la diminution des recettes de restauration produites par les redevances versées à la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (48 800 dollars), qui tient au fait qu'il y a moins de réceptions indépendantes des Nations Unies, pour lesquelles les services de restauration sont payants.

67. Pour ce qui est des dépenses, la rationalisation des activités de philatélie et de librairie, et le fait que les postes vacants aient été plus nombreux que prévu ont permis d'en réduire le montant de 4 543 100 dollars par rapport aux estimations. Les dépenses liées au fonctionnement du garage et à l'appui aux programmes ont augmenté de 184 000 dollars.

---

#### **IV. Indemnités versées en vertu d'arrêts du Tribunal administratif des Nations Unies**

68. Conformément à la résolution 52/220 de l'Assemblée générale en date du 22 décembre 1997, les dépenses d'un montant total de 474 974 dollars occasionnées par l'indemnisation de fonctionnaires en application d'arrêts du Tribunal administratif des Nations Unies sont comprises dans le montant définitif des dépenses prévues pour l'exercice biennal 2008-2009.

## État I

**Récapitulatif des prévisions de dépenses, par chapitre budgétaire et par facteur de variation**

(En milliers de dollars des États-Unis)

Chapitre	Montant révisé des crédits ouverts pour 2008-2009	Taux de change	Modifications prévues			Total	Crédits définitifs pour 2008-2009 (montant proposé)
			Inflation	Dépenses imprévues et extraordinaires et décisions des organes directeurs <sup>a</sup>	Taux d'occupation des postes et autres facteurs		
1. Politique, direction et coordination d'ensemble	94 562,1	251,3	(945,6)	–	(1 894,4)	<b>(2 588,7)</b>	91 973,4
2. Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences	662 261,1	6 462,3	(4 853,8)	(1 322,6)	2 966,6	<b>3 252,5</b>	665 513,6
3. Affaires politiques	980 078,6	2,5	(749,7)	2 986,3	(6 298,2)	<b>(4 059,1)</b>	976 019,5
4. Désarmement	22 459,7	55,5	(247,4)	–	–	<b>(191,9)</b>	22 267,8
5. Opérations de maintien de la paix	105 788,5	(532,6)	(203,3)	(1 163,7)	(2 956,3)	<b>(4 855,9)</b>	100 932,6
6. Utilisations pacifiques de l'espace	7 642,3	243,8	(104,7)	–	215,3	<b>354,4</b>	7 996,7
7. Cour internationale de Justice	45 127,7	1 095,7	301,8	410,0	(984,9)	<b>822,6</b>	45 950,3
8. Affaires juridiques	47 708,2	226,7	(434,2)	–	(105,0)	<b>(312,5)</b>	47 395,7
9. Affaires économiques et sociales	165 534,4	–	(1 160,2)	(1 500,0)	(3 701,9)	<b>(6 362,1)</b>	159 172,3
10. Pays les moins avancés, pays en développement sans littoral et petits États insulaires en développement	5 862,9	–	(44,0)	–	(705,5)	<b>(749,5)</b>	5 113,4
11. Appui des Nations Unies au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique	12 208,1	(105,2)	(37,7)	–	(3 302,3)	<b>(3 445,2)</b>	8 762,9
12. Commerce et développement	133 094,6	2 649,6	(1 946,3)	–	(5 365,1)	<b>(4 661,8)</b>	128 432,8
13. Centre du commerce international CNUCED/OMC	30 873,7	637,1	(364,1)	–	(333,6)	<b>(60,6)</b>	30 813,1
14. Environnement	14 059,8	224,4	(228,0)	–	(158,2)	<b>(161,8)</b>	13 898,0
15. Établissements humains	20 801,6	291,6	(254,5)	–	286,6	<b>323,7</b>	21 125,3
16. Contrôle international des drogues, prévention du crime et du terrorisme et justice pénale	37 575,9	1 191,9	(571,7)	–	1 256,2	<b>1,876,4</b>	39 452,3
17. Développement économique et social en Afrique	128 642,1	(7 110,3)	3 796,0	(710,0)	(12 366,2)	<b>(16 390,5)</b>	112 251,6
18. Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique	92 415,8	471,1	(1 140,3)	–	(1 010,3)	<b>(1 679,5)</b>	90 736,3
19. Développement économique en Europe	64 726,3	1 299,3	(1 005,1)	–	(2 130,5)	<b>(1 836,3)</b>	62 890,0
20. Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes	103 159,3	4 434,7	(238,0)	25,5	(3 379,9)	<b>842,3</b>	104 001,6
21. Développement économique et social en Asie occidentale	64 718,7	89,8	(693,2)	(791,7)	(3 317,4)	<b>(4 712,5)</b>	60 006,2

Chapitre	Montant révisé des crédits ouverts pour 2008-2009	Taux de change	Modifications prévues			Taux d'occupation des postes et autres facteurs	Total	Crédits définitifs pour 2008-2009 (montant proposé)
			Inflation	Dépenses imprévues et extraordinaires et décisions des organes directeurs <sup>a</sup>				
22. Programme ordinaire de coopération technique	54 832,5	(317,1)	(1 065,7)	–	(1 915,2)	<b>(3 298,0)</b>	51 534,5	
23. Droits de l'homme	127 353,2	1 857,4	(1 824,0)	(2 000,0)	(6 999,3)	<b>(8 965,9)</b>	118 387,3	
24. Réfugiés : protection internationale, solutions durables et assistance	80 005,5	1 582,7	(962,7)	–	(620,0)	–	80 005,5	
25. Réfugiés de Palestine	45 070,1	(522,6)	77,3	–	(4 631,4)	<b>(5 076,7)</b>	39 993,4	
26. Aide humanitaire	29 861,8	194,1	(260,0)	–	(456,6)	<b>(522,5)</b>	29 339,3	
27. Information	189 374,6	253,6	(2 036,5)	(1 227,8)	2 167,3	<b>(843,4)</b>	188 531,2	
28A. Bureau du Secrétaire général adjoint à la gestion	15 593,9	–	(52,3)	2 329,5	(138,1)	<b>2 139,1</b>	17 733,0	
28B. Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité	40 645,7	–	(326,8)	–	(6 055,8)	<b>(6 382,6)</b>	34 263,1	
28C. Bureau de la gestion des ressources humaines	73 048,7	–	(1 027,1)	2 364,5	(853,3)	<b>484,1</b>	73 532,8	
28D. Bureau des services centraux d'appui	211 088,4	–	(2 769,5)	2 377,1	(169,9)	<b>(562,3)</b>	210 526,1	
28E. Administration (Genève)	122 047,1	2 448,8	(2 318,0)	493,1	1 514,8	<b>2 138,7</b>	124 185,8	
28F. Administration (Vienne)	39 652,4	1 318,9	(698,7)	150,3	(63,7)	<b>706,8</b>	40 359,2	
28G. Administration (Nairobi)	27 642,2	416,7	372,8	841,4	(615,4)	<b>1 015,5</b>	28 657,7	
29. Contrôle interne	37 482,7	206,0	(401,4)	–	(1 520,4)	<b>(1 715,8)</b>	35 766,9	
30. Activités administratives financées en commun	12 455,4	74,1	(123,0)	–	(867,9)	<b>(916,8)</b>	11 538,6	
31. Dépenses spéciales	100 372,7	423,0	2 862,0	–	(719,7)	<b>2 565,3</b>	102 938,0	
32. Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien	62 199,4	200,3	(856,6)	1 090,0	(944,1)	<b>(510,4)</b>	61 689,0	
33. Sûreté et sécurité	207 925,9	997,8	(1 230,7)	1 389,2	(8 505,7)	<b>(7 349,4)</b>	200 576,5	
34. Compte pour le développement	18 651,3	–	–	–	–	–	18 651,3	
35. Contributions du personnel	513 518,9	1 934,0	(3 213,8)	86,6	(25 475,6)	<b>(26 668,8)</b>	486 850,1	
36. Bureau des technologies de l'information et des communications	37 031,6	–	(950,6)	809,0	5 759,8	<b>5 618,2</b>	42 649,8	
<b>Total (montant brut)</b>	<b>4 885 155,4</b>	<b>22 946,9</b>	<b>(27 929,3)</b>	<b>6 636,7</b>	<b>(94 395,2)</b>	<b>(92 740,9)</b>	<b>4 792 414,5</b>	

<sup>a</sup> Dont 867 700 dollars pour l'organisation de la Conférence des Nations Unies sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement.

## État 2

**Récapitulatif des prévisions de dépenses, par objet de dépense et par facteur de variation**

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet de dépense	Montant révisé des crédits ouverts pour 2008-2009	Modifications prévues				Total	Crédits définitifs pour 2008-2009 (montant proposé)
		Taux de change	Inflation	Dépenses imprévues et extraordinaires et décisions des organes directeurs <sup>a</sup>	Taux d'occupation des postes et autres facteurs		
Postes	2 286 471,9	13 289,6	(14 535,3)	(11 224,2)	(76 496,6)	<b>(88 966,5)</b>	2 197 505,4
Autres dépenses de personnel	716 585,5	1 078,4	3 783,9	5 484,4	12 465,2	<b>22 811,9</b>	739 397,4
Émoluments des non-fonctionnaires	15 629,1	51,4	164,8	410,0	480,4	<b>1 106,6</b>	16 735,7
Consultants et experts	56 995,2	98,1	(469,4)	1 783,5	(4 940,7)	<b>(3 528,5)</b>	53 466,7
Frais de voyage des représentants	32 880,7	–	(708,2)	–	(197,4)	<b>(905,6)</b>	31 975,1
Frais de voyage du personnel	65 791,5	–	(810,9)	1 175,8	10 446,0	<b>10 810,9</b>	76 602,4
Services contractuels	178 679,5	455,6	(2 259,5)	1 599,5	(10 724,6)	<b>(10 929,0)</b>	167 750,5
Frais généraux de fonctionnement	417 739,8	1 015,0	(3 928,2)	1 941,3	4 483,0	<b>3 511,1</b>	421 250,9
Dépenses de représentation	1 434,0	4,5	(20,2)	1,1	(61,2)	<b>(75,8)</b>	1 358,2
Fournitures et accessoires	60 509,3	308,4	(384,4)	2 930,9	(6 108,3)	<b>(3 253,4)</b>	57 255,9
Mobilier et matériel	123 121,7	277,1	(353,0)	1 357,8	2 970,2	<b>4 252,1</b>	127 373,8
Amélioration des locaux	78 190,3	200,7	(856,7)	1 090,0	(1 275,5)	<b>(841,5)</b>	77 348,8
Subventions et contributions	282 775,5	4 551,2	(3 272,7)	–	1 955,1	<b>3 233,6</b>	286 009,1
Dépenses diverses	568 351,4	1 616,9	(4 279,5)	86,6	(27 390,8)	<b>(29 966,8)</b>	538 384,6
<b>Total</b>	<b>4 885 155,4</b>	<b>22 946,9</b>	<b>(27 929,3)</b>	<b>6 636,7</b>	<b>(94 395,2)</b>	<b>(92 740,9)</b>	<b>4 792 414,5</b>

<sup>a</sup> Dont 867 700 dollars pour l'organisation de la Conférence des Nations Unies sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement.

## État 3

**Récapitulatif des prévisions de dépenses chapitre par chapitre, par objet de dépense et par facteur de variation**

(En milliers de dollars des États-Unis)

Chapitre	Montant révisé des crédits ouverts pour 2008-2009	Modifications prévues				Total	Crédits définitifs pour 2008-2009 (montant proposé)
		Taux de change	Inflation	Dépenses imprévues et extraordinaires et décisions des organes directeurs <sup>a</sup>	Taux d'occupation des postes et autres facteurs		
<b>1. Politique, direction et coordination d'ensemble</b>							
Postes	51 575,6	206,7	(417,9)	–	(2 205,0)	<b>(2 416,2)</b>	49 159,4
Autres dépenses de personnel	5 917,9	15,9	(105,1)	–	(535,1)	<b>(624,3)</b>	5 293,6
Émoluments des non-fonctionnaires	2 268,3	20,4	1,9	–	11,9	<b>34,2</b>	2 302,5
Consultants et experts	743,9		(21,3)	–	(272,9)	<b>(294,2)</b>	449,7
Frais de voyage des représentants	8 976,8	–	(180,4)	–	(160,5)	<b>(340,9)</b>	8 635,9
Frais de voyage du personnel	3 576,1	–	(84,0)	–	1 713,4	<b>1 629,4</b>	5 205,5
Services contractuels	6 887,2	0,3	(92,6)	–	(779,9)	<b>(872,2)</b>	6 015,0
Frais généraux de fonctionnement	1 671,5	3,3	(23,7)	–	181,3	<b>160,9</b>	1 832,4
Dépenses de représentation	510,5	1,4	(9,7)	–	(0,1)	<b>(8,4)</b>	502,1
Fournitures et accessoires	212,5	1,0	(3,6)	–	25,6	<b>23,0</b>	235,5
Mobilier et matériel	458,8	1,9	(9,1)	–	77,6	<b>70,4</b>	529,2
Subventions et contributions	11 763,0	0,4	(0,1)	–	49,3	<b>49,6</b>	11 812,6
<b>Total partiel</b>	<b>94 562,1</b>	<b>251,3</b>	<b>(945,6)</b>	<b>–</b>	<b>(1 894,4)</b>	<b>(2 588,7)</b>	<b>91 973,4</b>
<b>2. Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences</b>							
Postes	504 430,9	4 044,0	(5 168,0)	(1 804,2)	667,2	<b>(2 261,0)</b>	502 169,9
Consultants et experts	67 218,8	459,5	1 732,8	481,6	(1 673,7)	<b>1 000,2</b>	68 219,0
Autres dépenses de personnel	–	–	–	–	62,2	<b>62,2</b>	62,2
Frais de voyage des représentants	335,1	–	(5,3)	–	(133,8)	<b>(139,1)</b>	196,0
Frais de voyage du personnel	330,3	–	(6,9)	–	450,1	<b>443,2</b>	773,5
Services contractuels	19 236,9	144,7	(292,9)	–	(1 377,5)	<b>(1 525,7)</b>	17 711,2
Frais généraux de fonctionnement	9 406,1	53,4	(118,7)	–	(162,3)	<b>(227,6)</b>	9 178,5
Dépenses de représentation	8,5	–	(0,2)	–	(4,0)	<b>(4,2)</b>	4,3
Fournitures et accessoires	8 870,0	58,0	(157,2)	–	(3 420,9)	<b>(3 520,1)</b>	5 349,9
Mobilier et matériel	5 549,0	45,4	(35,9)	–	3 306,8	<b>3 316,3</b>	8 865,3
Subventions et contributions	46 875,5	1 657,3	(801,5)	–	5 252,5	<b>6 108,3</b>	52 983,8
<b>Total partiel</b>	<b>662 261,1</b>	<b>6 462,3</b>	<b>(4 853,8)</b>	<b>(1 322,6)</b>	<b>2 966,6</b>	<b>3 252,5</b>	<b>665 513,6</b>
<b>3. Affaires politiques</b>							
Postes	83 867,0	(20,5)	(448,9)	–	(4 897,9)	<b>(5 367,3)</b>	78 499,7
Autres dépenses de personnel	488 915,3	14,5	(75,8)	667,0	2 890,6	<b>3 496,3</b>	492 411,6

Chapitre	Montant révisé des crédits ouverts pour 2008-2009	Modifications prévues				Total	Crédits définitifs pour 2008-2009 (montant proposé)
		Taux de change	Inflation	Dépenses imprévues et extraordinaires et décisions des organes directeurs <sup>a</sup>	Taux d'occupation des postes et autres facteurs		
Consultants et experts	27 104,3	4,3	(14,3)	1 038,5	(1 030,4)	(1,9)	27 102,4
Frais de voyage des représentants	1 435,8	–	(28,6)	–	498,3	469,7	1 905,5
Frais de voyage du personnel	33 001,0	–	(78,5)	591,0	1 370,1	1 882,6	34 883,6
Services contractuels	53 915,3	6,0	(17,6)	–	(8 811,9)	(8 823,5)	45 091,8
Frais généraux de fonctionnement	166 296,3	(2,7)	(63,5)	487,3	3 586,2	4 007,3	170 303,6
Dépenses de représentation	354,2	(0,3)	(2,1)	–	(9,0)	(11,4)	342,8
Fournitures et accessoires	25 338,2	0,8	(7,8)	54,0	(241,4)	(194,4)	25 143,8
Mobilier et matériel	82 009,2	–	(12,5)	148,5	184,4	320,4	82 329,6
Amélioration des locaux	15 990,9	0,4	(0,1)	–	(331,4)	(331,1)	15 659,8
Subventions et contributions	1 851,1	–	–	–	494,2	494,2	2 345,3
<b>Total partiel</b>	<b>980 078,6</b>	<b>2,5</b>	<b>(749,7)</b>	<b>2 986,3</b>	<b>(6 298,2)</b>	<b>(4 059,1)</b>	<b>976 019,5</b>
<b>4. Désarmement</b>							
Postes	17 016,8	55,1	(138,5)	–	(60,0)	(143,4)	16 873,4
Autres dépenses de personnel	388,4	–	(8,8)	–	104,5	95,7	484,1
Consultants et experts	2 221,2	–	(49,7)	–	(77,4)	(127,1)	2 094,1
Frais de voyage du personnel	333,9	–	(7,3)	–	138,3	131,0	464,9
Services contractuels	30,7	–	(0,7)	–	53,9	53,2	83,9
Frais généraux de fonctionnement	347,0	–	(8,0)	–	10,8	2,8	349,8
Dépenses de représentation	10,9	–	(0,2)	–	–	(0,2)	10,7
Fournitures et accessoires	30,9	–	(0,7)	–	–	(0,7)	30,2
Mobilier et matériel	76,9	0,4	(1,4)	–	(13,1)	(14,1)	62,8
Subventions et contributions	2 003,0	–	(32,1)	–	(157,0)	(189,1)	1 813,9
<b>Total partiel</b>	<b>22 459,7</b>	<b>55,5</b>	<b>(247,4)</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>(191,9)</b>	<b>22 267,8</b>
<b>5. Opérations de maintien de la paix</b>							
Postes	75 190,8	(501,1)	(165,2)	(1 600,0)	(5 325,9)	(7 592,2)	67 598,6
Autres dépenses de personnel	13 459,9	1,8	22,7	237,2	2 202,7	2 464,4	15 924,3
Consultants et experts	320,0	–	5,4	–	9,3	14,7	334,7
Frais de voyage du personnel	3 603,8	–	(76,9)	133,2	396,9	453,2	4 057,0
Services contractuels	101,2	–	(2,1)	2,4	17,7	18,0	119,2
Frais généraux de fonctionnement	7 167,0	(30,2)	9,0	41,9	228,3	249,0	7 416,0
Dépenses de représentation	28,6	(0,1)	(0,2)	1,1	(4,3)	(3,5)	25,1
Fournitures et accessoires	2 527,1	(3,0)	10,8	2,1	358,5	368,4	2 895,5
Mobilier et matériel	3 390,1	–	(6,8)	18,4	(839,9)	(828,3)	2 561,8
Subventions et contributions	–	–	–	–	0,4	0,4	0,4
<b>Total partiel</b>	<b>105 788,5</b>	<b>(532,6)</b>	<b>(203,3)</b>	<b>(1 163,7)</b>	<b>(2 956,3)</b>	<b>(4 855,9)</b>	<b>100 932,6</b>

Chapitre	Modifications prévues					Total	Crédits définitifs pour 2008-2009 (montant proposé)
	Montant révisé des crédits ouverts pour 2008-2009	Taux de change	Inflation	Dépenses imprévues et extraordinaires et décisions des organes directeurs <sup>a</sup>	Taux d'occupation des postes et autres facteurs		
<b>6. Utilisations pacifiques de l'espace</b>							
Postes	6 226,6	210,9	(85,0)	–	251,5	<b>377,4</b>	6 604,0
Autres dépenses de personnel	23,1	0,7	(0,4)	–	(0,3)	–	23,1
Consultants et experts	119,3	3,7	(1,8)	–	(17,4)	<b>(15,5)</b>	103,8
Frais de voyage du personnel	158,4	–	(3,5)	–	6,4	<b>2,9</b>	161,3
Services contractuels	53,3	1,7	(0,9)	–	(1,9)	<b>(1,1)</b>	52,2
Fais généraux de fonctionnement	63,8	2,1	(0,9)	–	(2,2)	<b>(1,0)</b>	62,8
Dépenses de représentation	4,4	0,1	–	–	–	<b>0,1</b>	4,5
Mobilier et matériel	37,4	0,9	(0,5)	–	(3,4)	<b>(3,0)</b>	34,4
Subventions et contributions	956,0	23,7	(11,7)	–	(17,4)	<b>(5,4)</b>	950,6
<b>Total partiel</b>	<b>7 642,3</b>	<b>243,8</b>	<b>(104,7)</b>	<b>–</b>	<b>215,3</b>	<b>354,4</b>	<b>7 996,7</b>
<b>7. Cour internationale de Justice</b>							
Postes	24 000,1	800,6	133,4	–	(1 925,7)	<b>(991,7)</b>	23 008,4
Autres dépenses de personnel	2 300,3	74,5	(8,1)	–	146,0	<b>212,4</b>	2 512,7
Émoluments des non-fonctionnaires	12 166,2	31,0	189,2	410,0	452,3	<b>1 082,5</b>	13 248,7
Consultants et experts	141,4	4,6	(0,5)	–	15,2	<b>19,3</b>	160,7
Frais de voyage du personnel	83,1	–	(1,8)	–	19,5	<b>17,7</b>	100,8
Services contractuels	1 370,0	44,7	(5,0)	–	265,8	<b>305,5</b>	1 675,5
Frais généraux de fonctionnement	4 024,3	111,1	(2,2)	–	79,0	<b>187,9</b>	4 212,2
Dépenses de représentation	20,7	0,6	(0,1)	–	(0,7)	<b>(0,2)</b>	20,5
Fournitures et accessoires	496,6	16,2	(1,8)	–	9,2	<b>23,6</b>	520,2
Mobilier et matériel	525,0	12,4	(1,3)	–	(45,5)	<b>(34,4)</b>	490,6
<b>Total partiel</b>	<b>45 127,7</b>	<b>1 095,7</b>	<b>301,8</b>	<b>410,0</b>	<b>(984,9)</b>	<b>822,6</b>	<b>45 950,3</b>
<b>8. Affaires juridiques</b>							
Postes	38 464,3	199,4	(261,9)	–	(643,7)	<b>(706,2)</b>	37 758,1
Autres dépenses de personnel	220,9	–	(5,0)	–	48,0	<b>43,0</b>	263,9
Émoluments des non-fonctionnaires	0,1	–	–	–	(0,1)	<b>(0,1)</b>	–
Consultants et experts	674,2	12,8	(11,8)	–	371,7	<b>372,7</b>	1 046,9
Frais de voyage des représentants	1 970,4	–	(38,2)	–	346,0	<b>307,8</b>	2 278,2
Frais de voyage du personnel	1 102,0	–	(24,5)	–	145,3	<b>120,8</b>	1 222,8
Services contractuels	3 152,2	5,4	(49,3)	–	(274,3)	<b>(318,2)</b>	2 834,0
Frais généraux de fonctionnement	1 072,3	2,7	(22,2)	–	21,4	<b>1,9</b>	1 074,2
Dépenses de représentation	9,3	–	(0,2)	–	–	<b>(0,2)</b>	9,1
Fournitures et accessoires	268,9	5,2	(4,9)	–	(3,3)	<b>(3,0)</b>	265,9
Mobilier et matériel	317,5	1,2	(6,7)	–	(116,2)	<b>(121,7)</b>	195,8

Chapitre	Montant révisé des crédits ouverts pour 2008-2009	Modifications prévues				Total	Crédits définitifs pour 2008-2009 (montant proposé)
		Taux de change	Inflation	Dépenses imprévues et extraordinaires et décisions des organes directeurs <sup>a</sup>	Taux d'occupation des postes et autres facteurs		
Subventions et contributions	456,1	–	(9,5)	–	0,2	(9,3)	446,8
<b>Total partiel</b>	<b>47 708,2</b>	<b>226,7</b>	<b>(434,2)</b>	<b>–</b>	<b>(105,0)</b>	<b>(312,5)</b>	<b>47 395,7</b>
<b>9. Affaires économiques et sociales</b>							
Postes	146 518,4	–	(744,0)	(1 500,0)	(3 693,0)	(5 937,0)	140 581,4
Autres dépenses de personnel	1 361,8	–	(33,1)	–	67,9	34,8	1 396,6
Consultants et experts	5 030,8	–	(113,7)	–	(850,5)	(964,2)	4 066,6
Frais de voyage des représentants	2 732,1	–	(60,6)	–	(530,9)	(591,5)	2 140,6
Frais de voyage du personnel	2 158,8	–	(48,2)	–	469,3	421,1	2 579,9
Services contractuels	2 154,7	–	(47,8)	–	670,9	623,1	2 777,8
Frais généraux de fonctionnement	3 022,2	–	(67,4)	–	328,5	261,1	3 283,3
Dépenses de représentation	23,9	–	(0,6)	–	(2,8)	(3,4)	20,5
Fournitures et accessoires	343,4	–	(7,6)	–	(21,2)	(28,8)	314,6
Mobilier et matériel	847,7	–	(19,4)	–	(155,6)	(175,0)	672,7
Subventions et contributions	1 340,6	–	(17,8)	–	15,5	(2,3)	1 338,3
<b>Total partiel</b>	<b>165 534,4</b>	<b>–</b>	<b>(1 160,2)</b>	<b>(1 500,0)</b>	<b>(3 701,9)</b>	<b>(6 362,1)</b>	<b>159 172,3</b>
<b>10. Pays les moins avancés, pays en développement sans littoral et petits États insulaires en développement</b>							
Postes	5 107,9	–	(27,7)	–	(702,1)	(729,8)	4 378,1
Autres dépenses de personnel	103,0	–	(2,3)	–	(30,8)	(33,1)	69,9
Consultants et experts	188,7	–	(3,4)	–	(8,1)	(11,5)	177,2
Frais de voyage du personnel	192,4	–	(4,2)	–	24,9	20,7	213,1
Services contractuels	81,1	–	(1,7)	–	30,7	29,0	110,1
Frais généraux de fonctionnement	113,0	–	(2,8)	–	4,2	1,4	114,4
Dépenses de représentation	2,2	–	(0,1)	–	(0,3)	(0,4)	1,8
Fournitures et accessoires	20,1	–	(0,5)	–	(6,6)	(7,1)	13,0
Mobilier et matériel	54,5	–	(1,3)	–	(17,4)	(18,7)	35,8
<b>Total partiel</b>	<b>5 862,9</b>	<b>–</b>	<b>(44,0)</b>	<b>–</b>	<b>(705,5)</b>	<b>(749,5)</b>	<b>5 113,4</b>
<b>11. Appui des Nations Unies au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique</b>							
Postes	9 638,4	(93,4)	15,3	–	(3 249,1)	(3 327,2)	6 311,2
Autres dépenses de personnel	440,4	(8,0)	(9,5)	–	(11,0)	(28,5)	411,9
Consultants et experts	897,3	(3,8)	(15,3)	–	(190,1)	(209,2)	688,1
Frais de voyage du personnel	446,6	–	(10,2)	–	224,7	214,5	661,1
Services contractuels	450,6	–	(10,1)	–	(16,9)	(27,0)	423,6
Frais généraux de fonctionnement	259,3	–	(6,1)	–	(51,7)	(57,8)	201,5

Chapitre	Montant révisé des crédits ouverts pour 2008-2009	Modifications prévues				Total	Crédits définitifs pour 2008-2009 (montant proposé)
		Taux de change	Inflation	Dépenses imprévues et extraordinaires et décisions des organes directeurs <sup>a</sup>	Taux d'occupation des postes et autres facteurs		
Dépenses de représentation	2,5	–	(0,1)	–	–	<b>(0,1)</b>	2,4
Fournitures et accessoires	25,2	–	(0,5)	–	(8,3)	<b>(8,8)</b>	16,4
Mobilier et matériel	47,8	–	(1,2)	–	–	<b>(1,2)</b>	46,6
Subventions et contributions	–	–	–	–	0,1	<b>0,1</b>	0,1
<b>Total partiel</b>	<b>12 208,1</b>	<b>(105,2)</b>	<b>(37,7)</b>	<b>–</b>	<b>(3 302,3)</b>	<b>(3 445,2)</b>	<b>8 762,9</b>
<b>12. Commerce et développement</b>							
Postes	119 686,6	2 420,2	(1 767,8)	–	(4 040,4)	<b>(3 388,0)</b>	116 298,6
Autres dépenses de personnel	1 401,3	28,0	(17,2)	–	(10,8)	–	1 401,3
Consultants et experts	1 985,8	37,2	(23,7)	–	(239,4)	<b>(225,9)</b>	1 759,9
Frais de voyage des représentants	460,0	–	(9,1)	–	(59,3)	<b>(68,4)</b>	391,6
Frais de voyage du personnel	1 274,6	–	(28,5)	–	–	<b>(28,5)</b>	1 246,1
Services contractuels	332,2	6,5	(3,8)	–	(83,1)	<b>(80,4)</b>	251,8
Frais généraux de fonctionnement	2 867,4	56,9	(34,6)	–	(911,0)	<b>(888,7)</b>	1 978,7
Dépenses de représentation	55,8	1,1	(0,7)	–	(6,5)	<b>(6,1)</b>	49,7
Fournitures et accessoires	1 861,5	36,2	(22,3)	–	–	<b>13,9</b>	1 875,4
Mobilier et matériel	1 068,0	21,9	(13,2)	–	–	<b>8,7</b>	1 076,7
Subventions et contributions	2 101,4	41,6	(25,4)	–	(14,6)	<b>1,6</b>	2 103,0
<b>Total partiel</b>	<b>133 094,6</b>	<b>2 649,6</b>	<b>(1 946,3)</b>	<b>–</b>	<b>(5 365,1)</b>	<b>(4 661,8)</b>	<b>128 432,8</b>
<b>13. Centre du commerce international CNUCED/OMC</b>							
Subventions et contributions	30 873,7	637,1	(364,1)	–	(333,6)	<b>(60,6)</b>	30 813,1
<b>Total partiel</b>	<b>30 873,7</b>	<b>637,1</b>	<b>(364,1)</b>	<b>–</b>	<b>(333,6)</b>	<b>(60,6)</b>	<b>30 813,1</b>
<b>14. Environnement</b>							
Postes	12 811,3	208,0	(249,5)	–	(48,9)	<b>(90,4)</b>	12 720,9
Autres dépenses de personnel	136,0	1,4	2,4	–	27,9	<b>31,7</b>	167,7
Consultants et experts	289,4	7,9	0,8	–	59,4	<b>68,1</b>	357,5
Frais de voyage des représentants	159,1	–	(3,4)	–	(104,7)	<b>(108,1)</b>	51,0
Frais de voyage du personnel	114,6	–	(2,6)	–	14,4	<b>11,8</b>	126,4
Services contractuels	40,9	1,2	(0,8)	–	(1,3)	<b>(0,9)</b>	40,0
Frais généraux de fonctionnement	361,8	3,9	17,5	–	(77,9)	<b>(56,5)</b>	305,3
Dépenses de représentation	24,3	0,2	0,9	–	(4,1)	<b>(3,0)</b>	21,3
Fournitures et accessoires	42,5	0,6	2,5	–	(8,2)	<b>(5,1)</b>	37,4
Mobilier et matériel	79,9	1,2	4,2	–	(14,8)	<b>(9,4)</b>	70,5
<b>Total partiel</b>	<b>14 059,8</b>	<b>224,4</b>	<b>(228,0)</b>	<b>–</b>	<b>(158,2)</b>	<b>(161,8)</b>	<b>13 898,0</b>

Chapitre	Montant révisé des crédits ouverts pour 2008-2009	Modifications prévues				Total	Crédits définitifs pour 2008-2009 (montant proposé)
		Taux de change	Inflation	Dépenses imprévues et extraordinaires et décisions des organes directeurs <sup>a</sup>	Taux d'occupation des postes et autres facteurs		
<b>15. Établissements humains</b>							
Postes	18 538,4	272,7	(349,3)	–	377,1	<b>300,5</b>	18 838,9
Autres dépenses de personnel	267,4	0,7	4,0	–	11,0	<b>15,7</b>	283,1
Consultants et experts	358,2	3,1	16,6	–	(20,0)	<b>(0,3)</b>	357,9
Frais de voyage du personnel	321,8	–	(7,3)	–	7,0	<b>(0,3)</b>	321,5
Services contractuels	142,6	1,7	9,0	–	(11,2)	<b>(0,5)</b>	142,1
Frais généraux de fonctionnement	780,4	8,8	47,7	–	(47,0)	<b>9,5</b>	789,9
Dépenses de représentation	10,5	0,2	0,8	–	(1,1)	<b>(0,1)</b>	10,4
Fournitures et accessoires	153,9	1,8	9,5	–	(11,8)	<b>(0,5)</b>	153,4
Mobilier et matériel	228,4	2,6	14,5	–	(17,4)	<b>(0,3)</b>	228,1
<b>Total partiel</b>	<b>20 801,6</b>	<b>291,6</b>	<b>(254,5)</b>	<b>–</b>	<b>286,6</b>	<b>323,7</b>	<b>21 125,3</b>
<b>16. Contrôle international des drogues, prévention du crime et du terrorisme et justice pénale</b>							
Postes	30 094,9	1 020,8	(435,7)	–	1 389,0	<b>1 974,1</b>	32 069,0
Autres dépenses de personnel	676,7	22,1	(10,8)	–	30,8	<b>42,1</b>	718,8
Consultants et experts	2 084,0	67,4	(33,0)	–	(342,2)	<b>(307,8)</b>	1 776,2
Frais de voyage des représentants	1 387,7	–	(34,2)	–	86,3	<b>52,1</b>	1 439,8
Frais de voyage du personnel	817,2	–	(18,4)	–	190,2	<b>171,8</b>	989,0
Services contractuels	1 308,2	42,5	(20,7)	–	(161,6)	<b>(139,8)</b>	1 168,4
Frais généraux de fonctionnement	575,1	18,5	(9,0)	–	(143,4)	<b>(133,9)</b>	441,2
Dépenses de représentation	8,8	0,2	(0,2)	–	–	–	8,8
Fournitures et accessoires	185,6	6,0	(2,9)	–	6,5	<b>9,6</b>	195,2
Mobilier et matériel	373,3	12,1	(5,7)	–	190,3	<b>196,7</b>	570,0
Subventions et contributions	64,4	2,3	(1,1)	–	10,3	<b>11,5</b>	75,9
<b>Total partiel</b>	<b>37 575,9</b>	<b>1 191,9</b>	<b>(571,7)</b>	<b>–</b>	<b>1 256,2</b>	<b>1 876,4</b>	<b>39 452,3</b>
<b>17. Développement économique et social en Afrique</b>							
Postes	92 229,2	(6 360,3)	3 750,0	(1 601,9)	(8 425,1)	<b>(12 637,3)</b>	79 591,9
Autres dépenses de personnel	3 770,5	(202,7)	(42,5)	353,8	(693,7)	<b>(585,1)</b>	3 185,4
Consultants et experts	4 612,2	(83,1)	23,0	–	(513,6)	<b>(573,7)</b>	4 038,5
Frais de voyage du personnel	2 277,0	–	(55,0)	21,8	136,1	<b>102,9</b>	2 379,9
Services contractuels	3 898,0	–	77,8	58,7	(806,8)	<b>(670,3)</b>	3 227,7
Frais généraux de fonctionnement	10 857,0	(451,0)	(151,6)	61,0	(994,4)	<b>(1 536,0)</b>	9 321,0
Dépenses de représentation	47,1	(2,2)	(0,9)	–	2,8	<b>(0,3)</b>	46,8
Fournitures et accessoires	3 711,9	–	78,4	212,8	(604,9)	<b>(313,7)</b>	3 398,2
Mobilier et matériel	5 722,1	–	121,4	183,8	(482,2)	<b>(177,0)</b>	5 545,1

Chapitre	Modifications prévues					Total	Crédits définitifs pour 2008-2009 (montant proposé)
	Montant révisé des crédits ouverts pour 2008-2009	Taux de change	Inflation	Dépenses imprévues et extraordinaires et décisions des organes directeurs <sup>a</sup>	Taux d'occupation des postes et autres facteurs		
Subventions et contributions	1 517,1	(11,0)	(4,6)	–	15,6	–	1 517,1
<b>Total partiel</b>	<b>128 642,1</b>	<b>(7 110,3)</b>	<b>3 796,0</b>	<b>(710,0)</b>	<b>(12 366,2)</b>	<b>(16 390,5)</b>	<b>112 251,6</b>
<b>18. Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique</b>							
Postes	79 789,8	410,8	(743,3)	(86,4)	(834,4)	<b>(1 253,3)</b>	78 536,5
Autres dépenses de personnel	1 315,9	6,7	(41,2)	–	(110,5)	<b>(145,0)</b>	1 170,9
Consultants et experts	1 052,9	6,4	(36,1)	35,0	(7,4)	<b>(2,1)</b>	1 050,8
Frais de voyage du personnel	1 496,1	–	(35,7)	18,9	69,4	<b>52,6</b>	1 548,7
Services contractuels	940,4	5,1	(30,0)	–	13,6	<b>(11,3)</b>	929,1
Frais généraux de fonctionnement	4 914,1	25,1	(154,0)	–	(481,2)	<b>(610,1)</b>	4 304,0
Dépenses de représentation	33,2	0,2	(0,9)	–	(1,7)	<b>(2,4)</b>	30,8
Fournitures et accessoires	893,8	4,9	(29,1)	14,8	(55,3)	<b>(64,7)</b>	829,1
Mobilier et matériel	1 973,7	11,8	(69,9)	17,7	388,4	<b>348,0</b>	2 321,7
Subventions et contributions	5,9	0,1	(0,1)	–	8,8	<b>8,8</b>	14,7
<b>Total partiel</b>	<b>92 415,8</b>	<b>471,1</b>	<b>(1 140,3)</b>	<b>–</b>	<b>(1 010,3)</b>	<b>(1 679,5)</b>	<b>90 736,3</b>
<b>19. Développement économique en Europe</b>							
Postes	60 183,6	1 230,5	(943,3)	–	(2 089,6)	<b>(1 802,4)</b>	58 381,2
Autres dépenses de personnel	242,5	4,8	(2,9)	–	(13,0)	<b>(11,1)</b>	231,4
Consultants et experts	460,8	8,6	(5,3)	–	(71,5)	<b>(68,2)</b>	392,6
Frais de voyage du personnel	987,2	–	(19,4)	–	186,9	<b>167,5</b>	1 154,7
Services contractuels	403,2	5,8	(3,9)	–	247,5	<b>249,4</b>	652,6
Frais généraux de fonctionnement	99,6	2,2	(1,4)	–	(5,8)	<b>(5,0)</b>	94,6
Dépenses de représentation	22,2	0,4	(0,2)	–	(0,3)	<b>(0,1)</b>	22,1
Fournitures et accessoires	247,8	2,5	(2,0)	–	(0,5)	–	247,8
Mobilier et matériel	669,1	12,5	(7,9)	–	(247,3)	<b>(242,7)</b>	426,4
Subventions et contributions	1 410,3	32,0	(18,8)	–	(136,9)	<b>(123,7)</b>	1 286,6
<b>Total partiel</b>	<b>64 726,3</b>	<b>1 299,3</b>	<b>(1 005,1)</b>	<b>–</b>	<b>(2 130,5)</b>	<b>(1 836,3)</b>	<b>62 890,0</b>
<b>20. Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes</b>							
Postes	85 560,3	4 059,2	(143,6)	(236,0)	(2 574,1)	<b>1 105,5</b>	86 665,8
Autres dépenses de personnel	1 879,0	7,4	(37,1)	26,0	(220,6)	<b>(224,3)</b>	1 654,7
Consultants et experts	1 521,6	–	(29,7)	24,1	(134,2)	<b>(139,8)</b>	1 381,8
Frais de voyage du personnel	1 776,8	–	(39,4)	15,1	261,3	<b>237,0</b>	2 013,8
Services contractuels	1 494,7	–	(33,6)	64,5	(193,3)	<b>(162,4)</b>	1 332,3
Frais généraux de fonctionnement	7 914,7	303,5	102,9	23,5	(446,6)	<b>(16,7)</b>	7 898,0

Chapitre	Montant révisé des crédits ouverts pour 2008-2009	Modifications prévues				Total	Crédits définitifs pour 2008-2009 (montant proposé)
		Taux de change	Inflation	Dépenses imprévues et extraordinaires et décisions des organes directeurs <sup>a</sup>	Taux d'occupation des postes et autres facteurs		
Dépenses de représentation	32,3	1,6	(0,5)	–	(3,1)	(2,0)	30,3
Fournitures et accessoires	1 385,5	63,0	(21,1)	42,0	(364,9)	(281,0)	1 104,5
Mobilier et matériel	1 594,4	–	(35,9)	66,3	278,2	308,6	1 903,0
Subventions et contributions	–	–	–	–	17,4	17,4	17,4
<b>Total partiel</b>	<b>103 159,3</b>	<b>4 434,7</b>	<b>(238,0)</b>	<b>25,5</b>	<b>(3 379,9)</b>	<b>842,3</b>	<b>104 001,6</b>
<b>21. Développement économique et social en Asie occidentale</b>							
Postes	54 237,7	74,6	(269,3)	(1 013,7)	(2 834,3)	(4 042,7)	50 195,0
Autres dépenses de personnel	707,2	1,4	(30,9)	28,7	17,6	16,8	724,0
Consultants et experts	1 843,2	2,9	(76,0)	8,4	(52,9)	(117,6)	1 725,6
Frais de voyage du personnel	627,8	–	(14,5)	–	216,1	201,6	829,4
Services contractuels	1 262,3	1,8	(49,8)	8,0	(9,3)	(49,3)	1 213,0
Frais généraux de fonctionnement	3 672,0	5,3	(149,5)	16,8	(515,7)	(643,1)	3 028,9
Dépenses de représentation	24,7	0,1	(0,9)	–	–	(0,8)	23,9
Fournitures et accessoires	881,3	1,3	(37,5)	59,3	(113,2)	(90,1)	791,2
Mobilier et matériel	1 053,9	1,9	(48,8)	100,8	12,5	66,4	1 120,3
Subventions et contributions	408,6	0,5	(16,0)	–	(38,2)	(53,7)	354,9
<b>Total partiel</b>	<b>64 718,7</b>	<b>89,8</b>	<b>(693,2)</b>	<b>(791,7)</b>	<b>(3 317,4)</b>	<b>(4 712,5)</b>	<b>60 006,2</b>
<b>22. Programme ordinaire de coopération technique</b>							
Dépenses diverses	54 832,5	(317,1)	(1 065,7)	–	(1 915,2)	(3 298,0)	51 534,5
<b>Total partiel</b>	<b>54 832,5</b>	<b>(317,1)</b>	<b>(1 065,7)</b>	<b>–</b>	<b>(1 915,2)</b>	<b>(3 298,0)</b>	<b>51 534,5</b>
<b>23. Droits de l'homme</b>							
Postes	96 437,7	1 622,0	(1 275,4)	(2 000,0)	(7 579,5)	(9 232,9)	87 204,8
Autres dépenses de personnel	4 466,6	83,5	(54,3)	–	(591,1)	(561,9)	3 904,7
Émoluments des non-fonctionnaires	0,2	–	–	–	(0,2)	(0,2)	–
Consultants et experts	1 126,8	21,5	(13,3)	–	92,6	100,8	1 227,6
Frais de voyage des représentants	14 619,1	–	(330,1)	–	(31,8)	(361,9)	14 257,2
Frais de voyage du personnel	3 054,0	–	(68,7)	–	1 626,0	1 557,3	4 611,3
Services contractuels	1 568,0	30,7	(18,6)	–	(102,0)	(89,9)	1 478,1
Frais généraux de fonctionnement	2 606,5	50,2	(32,0)	–	(659,3)	(641,1)	1 965,4
Dépenses de représentation	16,1	0,3	(0,1)	–	(1,9)	(1,7)	14,4
Fournitures et accessoires	884,3	17,3	(10,5)	–	(262,6)	(255,8)	628,5
Mobilier et matériel	857,4	14,5	(10,2)	–	274,3	278,6	1 136,0
Subventions et contributions	1 716,5	17,4	(10,8)	–	236,2	242,8	1 959,3
<b>Total partiel</b>	<b>127 353,2</b>	<b>1 857,4</b>	<b>(1 824,0)</b>	<b>(2 000,0)</b>	<b>(6 999,3)</b>	<b>(8 965,9)</b>	<b>118 387,3</b>

Chapitre	Modifications prévues					Total	Crédits définitifs pour 2008-2009 (montant proposé)
	Montant révisé des crédits ouverts pour 2008-2009	Taux de change	Inflation	Dépenses imprévues et extraordinaires et décisions des organes directeurs <sup>a</sup>	Taux d'occupation des postes et autres facteurs		
<b>24. Réfugiés : protection internationale, solutions durables et assistance</b>							
Postes	1 233,0	23,8	(11,3)	–	(12,5)	–	1 233,0
Subventions et contributions	78 772,5	1 558,9	(951,4)	–	(607,5)	–	78 772,5
<b>Total partiel</b>	<b>80 005,5</b>	<b>1 582,7</b>	<b>(962,7)</b>	<b>–</b>	<b>(620,0)</b>	<b>–</b>	<b>80 005,5</b>
<b>25. Réfugiés de Palestine</b>							
Postes	45 054,9	(522,6)	77,7	–	(4 628,6)	<b>(5 073,5)</b>	39 981,4
Autres dépenses de personnel	13,7	–	(0,4)	–	(2,8)	<b>(3,2)</b>	10,5
Services contractuels	1,2	–	–	–	–	–	1,2
Frais généraux de fonctionnement	0,3	–	–	–	–	–	0,3
<b>Total partiel</b>	<b>45 070,1</b>	<b>(522,6)</b>	<b>77,3</b>	<b>–</b>	<b>(4 631,4)</b>	<b>(5 076,7)</b>	<b>39 993,4</b>
<b>26. Aide humanitaire</b>							
Postes	21 511,4	155,2	(177,4)	–	(437,5)	<b>(459,7)</b>	21 051,7
Autres dépenses de personnel	749,1	6,7	(13,2)	–	(4,9)	<b>(11,4)</b>	737,7
Consultants et experts	153,6	1,4	(2,7)	–	75,7	<b>74,4</b>	228,0
Frais de voyage des représentants	–	–	–	–	3,4	<b>3,4</b>	3,4
Frais de voyage du personnel	1 073,5	–	(24,2)	–	77,8	<b>53,6</b>	1 127,1
Services contractuels	433,7	4,8	(7,0)	–	(247,8)	<b>(250,0)</b>	183,7
Frais généraux de fonctionnement	1 038,9	6,7	(19,4)	–	440,4	<b>427,7</b>	1 466,6
Dépenses de représentation	20,0	0,2	(0,3)	–	–	<b>(0,1)</b>	19,9
Fournitures et accessoires	107,0	0,5	(2,2)	–	36,2	<b>34,5</b>	141,5
Mobilier et matériel	154,9	1,1	(2,8)	–	19,3	<b>17,6</b>	172,5
Subventions et contributions	4 619,7	17,5	(10,8)	–	(419,2)	<b>(412,5)</b>	4 207,2
<b>Total partiel</b>	<b>29 861,8</b>	<b>194,1</b>	<b>(260,0)</b>	<b>–</b>	<b>(456,6)</b>	<b>(522,5)</b>	<b>29 339,3</b>
<b>27. Information</b>							
Postes	148 788,4	215,1	(1 134,8)	(1 382,0)	(1 252,9)	<b>(3 554,6)</b>	145 233,8
Autres dépenses de personnel	5 660,1	15,6	(123,6)	65,7	2 072,0	<b>2 029,7</b>	7 689,8
Frais de voyage des représentants	804,6	–	(18,3)	–	(110,4)	<b>(128,7)</b>	675,9
Frais de voyage du personnel	1 012,0	–	(23,0)	–	358,9	<b>335,9</b>	1 347,9
Services contractuels	17 293,7	7,8	(388,0)	75,5	1 411,1	<b>1 106,4</b>	18 400,1
Frais généraux de fonctionnement	10 473,9	6,1	(231,4)	13,0	767,4	<b>555,1</b>	11 029,0
Dépenses de représentation	134,1	0,3	(2,9)	–	(19,0)	<b>(21,6)</b>	112,5
Fournitures et accessoires	2 145,9	2,1	(47,6)	–	(223,7)	<b>(269,2)</b>	1 876,7
Mobilier et matériel	2 260,9	5,4	(49,1)	–	(731,8)	<b>(775,5)</b>	1 485,4

Chapitre	Montant révisé des crédits ouverts pour 2008-2009	Modifications prévues				Total	Crédits définitifs pour 2008-2009 (montant proposé)
		Taux de change	Inflation	Dépenses imprévues et extraordinaires et décisions des organes directeurs <sup>a</sup>	Taux d'occupation des postes et autres facteurs		
Subventions et contributions	801,0	1,2	(17,8)	–	(104,3)	(120,9)	680,1
<b>Total partiel</b>	<b>189 374,6</b>	<b>253,6</b>	<b>(2 036,5)</b>	<b>(1 227,8)</b>	<b>2 167,3</b>	<b>(843,4)</b>	<b>188 531,2</b>
<b>28A. Bureau du Secrétaire général adjoint à la gestion</b>							
Postes	14 069,6	–	(72,6)	–	(242,6)	(315,2)	13 754,4
Autres dépenses de personnel	725,4	–	18,4	1 239,5	(26,9)	1 231,0	1 956,4
Consultants et experts	62,0	–	17,4	580,2	31,6	629,2	691,2
Frais de voyage du personnel	66,4	–	3,6	318,3	156,9	478,8	545,2
Services contractuels	206,8	–	(5,4)	20,0	(121,5)	(106,9)	99,9
Frais généraux de fonctionnement	335,6	–	(11,5)	135,0	55,4	178,9	514,5
Dépenses de représentation	0,8	–	–	–	–	–	0,8
Fournitures et accessoires	34,1	–	(0,6)	4,5	6,9	10,8	44,9
Mobilier et matériel	93,2	–	(1,6)	32,0	2,1	32,5	125,7
<b>Total partiel</b>	<b>15 593,9</b>	<b>–</b>	<b>(52,3)</b>	<b>2 329,5</b>	<b>(138,1)</b>	<b>2 139,1</b>	<b>17 733,0</b>
<b>28B. Bureau de la planification, du budget et de la comptabilité</b>							
Postes	34 030,7	–	(180,6)	–	(1 939,6)	(2 120,2)	31 910,5
Autres dépenses de personnel	626,5	–	(13,3)	–	84,5	71,2	697,7
Consultants et experts	1 471,9	–	(33,1)	–	(1 433,2)	(1 466,3)	5,6
Frais de voyage du personnel	280,7	–	(6,2)	–	(122,7)	(128,9)	151,8
Services contractuels	3 295,4	–	(74,0)	–	(2 686,3)	(2 760,3)	535,1
Frais généraux de fonctionnement	660,3	–	(13,7)	–	27,4	13,7	674,0
Fournitures et accessoires	125,1	–	(2,9)	–	(28,0)	(30,9)	94,2
Mobilier et matériel	155,1	–	(3,0)	–	42,1	39,1	194,2
<b>Total partiel</b>	<b>40 645,7</b>	<b>–</b>	<b>(326,8)</b>	<b>–</b>	<b>(6 055,8)</b>	<b>(6 382,6)</b>	<b>34 263,1</b>
<b>28C. Bureau de la gestion des ressources humaines</b>							
Postes	42 652,3	–	(228,0)	–	(1 513,0)	(1 741,0)	40 911,3
Autres dépenses de personnel	1 073,3	–	(24,9)	359,2	442,1	776,4	1 849,7
Consultants et experts	–	–	(3,0)	79,3	93,9	170,2	170,2
Frais de voyage du personnel	732,4	–	(17,1)	16,8	230,0	229,7	962,1
Services contractuels	25 743,3	–	(621,2)	77,0	121,1	(423,1)	25 320,2
Frais généraux de fonctionnement	1 761,1	–	(41,9)	4,0	111,4	73,5	1 834,6
Dépenses de représentation	10,1	–	(0,4)	–	(4,5)	(4,9)	5,2
Fournitures et accessoires	666,8	–	(80,3)	1 802,2	(378,4)	1 343,5	2 010,3
Mobilier et matériel	409,4	–	(10,3)	26,0	44,1	59,8	469,2
<b>Total partiel</b>	<b>73 048,7</b>	<b>–</b>	<b>(1 027,1)</b>	<b>2 364,5</b>	<b>(853,3)</b>	<b>484,1</b>	<b>73 532,8</b>

Chapitre	Montant révisé des crédits ouverts pour 2008-2009	Modifications prévues				Total	Crédits définitifs pour 2008-2009 (montant proposé)
		Taux de change	Inflation	Dépenses imprévues et extraordinaires et décisions des organes directeurs <sup>a</sup>	Taux d'occupation des postes et autres facteurs		
<b>28D. Bureau des services centraux d'appui</b>							
Postes	74 863,1	–	(163,6)	–	(4 557,3)	<b>(4 720,9)</b>	70 142,2
Autres dépenses de personnel	2 668,6	–	(44,3)	881,8	266,4	<b>1 103,9</b>	3 772,5
Consultants et experts	305,1	–	(6,8)	–	9,2	<b>2,4</b>	307,5
Frais de voyage du personnel	406,9	–	(3,0)	36,8	7,5	<b>41,3</b>	448,2
Services contractuels	18 060,5	–	(258,0)	467,3	(522,7)	<b>(313,4)</b>	17 747,1
Frais généraux de fonctionnement	106 985,5	–	(2 144,6)	855,5	6 223,6	<b>4 934,5</b>	111 920,0
Dépenses de représentation	10,3	–	(0,2)	–	(2,2)	<b>(2,4)</b>	7,9
Fournitures et accessoires	3 205,8	–	(65,4)	38,5	(127,7)	<b>(154,6)</b>	3 051,2
Mobilier et matériel	4 582,6	–	(83,6)	97,2	(1 466,7)	<b>(1 453,1)</b>	3 129,5
<b>Total partiel</b>	<b>211 088,4</b>	<b>–</b>	<b>(2 769,5)</b>	<b>2 377,1</b>	<b>(169,9)</b>	<b>(562,3)</b>	<b>210 526,1</b>
<b>28E. Administration (Genève)</b>							
Postes	72 489,0	1 481,7	(1 714,8)	–	1 893,7	<b>1 660,6</b>	74 149,6
Autres dépenses de personnel	3 440,7	62,7	(39,5)	–	(295,6)	<b>(272,4)</b>	3 168,3
Frais de voyage du personnel	89,9	–	(2,6)	11,3	179,4	<b>188,1</b>	278,0
Services contractuels	5 035,3	97,7	(59,6)	21,8	346,7	<b>406,6</b>	5 441,9
Frais généraux de fonctionnement	33 046,0	630,4	(396,2)	44,1	(327,6)	<b>(49,3)</b>	32 996,7
Dépenses de représentation	3,0	0,1	–	–	(0,1)	–	3,0
Fournitures et accessoires	1 834,7	48,6	(28,4)	294,5	(36,2)	<b>278,5</b>	2 113,2
Mobilier et matériel	2 507,3	55,9	(33,0)	121,4	45,8	<b>190,1</b>	2 697,4
Subventions et contributions	3 601,2	71,7	(43,9)	–	(291,3)	<b>(263,5)</b>	3 337,7
<b>Total partiel</b>	<b>122 047,1</b>	<b>2 448,8</b>	<b>(2 318,0)</b>	<b>493,1</b>	<b>1 514,8</b>	<b>2 138,7</b>	<b>124 185,8</b>
<b>28F. Administration (Vienne)</b>							
Postes	18 911,0	644,7	(375,0)	–	425,8	<b>695,5</b>	19 606,5
Autres dépenses de personnel	1 227,8	40,0	(19,5)	–	(3,7)	<b>16,8</b>	1 244,6
Frais de voyage du personnel	34,3	–	(0,8)	–	40,3	<b>39,5</b>	73,8
Services contractuels	704,4	31,0	(10,8)	108,5	139,3	<b>268,0</b>	972,4
Frais généraux de fonctionnement	4 383,6	137,6	(66,3)	36,0	(432,0)	<b>(324,7)</b>	4 058,9
Dépenses de représentation	2,8	0,1	(0,1)	–	2,1	<b>2,1</b>	4,9
Fournitures et accessoires	536,4	16,5	(8,4)	7,5	(64,4)	<b>(48,8)</b>	487,6
Mobilier et matériel	1 361,5	49,1	(21,6)	(1,7)	114,8	<b>140,6</b>	1 502,1
Subventions et contributions	12 490,6	399,9	(196,2)	–	(285,9)	<b>(82,2)</b>	12 408,4
<b>Total partiel</b>	<b>39 652,4</b>	<b>1 318,9</b>	<b>(698,7)</b>	<b>150,3</b>	<b>(63,7)</b>	<b>706,8</b>	<b>40 359,2</b>

Chapitre	Montant révisé des crédits ouverts pour 2008-2009	Modifications prévues				Total	Crédits définitifs pour 2008-2009 (montant proposé)
		Taux de change	Inflation	Dépenses imprévues et extraordinaires et décisions des organes directeurs <sup>a</sup>	Taux d'occupation des postes et autres facteurs		
<b>28G. Administration (Nairobi)</b>							
Postes	20 590,4	329,4	(131,8)	–	694,9	<b>892,5</b>	21 482,9
Autres dépenses de personnel	304,1	1,5	9,1	311,0	(100,3)	<b>221,3</b>	525,4
Consultants et experts	13,9	(0,1)	3,9	18,0	14,6	<b>36,4</b>	50,3
Frais de voyage du personnel	25,0	–	(1,1)	12,6	(3,6)	<b>7,9</b>	32,9
Services contractuels	307,7	5,0	27,0	44,0	(48,4)	<b>27,6</b>	335,3
Frais généraux de fonctionnement	5 598,5	65,0	358,5	43,0	(617,6)	<b>(151,1)</b>	5 447,4
Fournitures et accessoires	387,5	7,3	59,9	294,5	(375,6)	<b>(13,9)</b>	373,6
Mobilier et matériel	415,1	8,6	47,3	118,3	(179,4)	<b>(5,2)</b>	409,9
<b>Total partiel</b>	<b>27 642,2</b>	<b>416,7</b>	<b>372,8</b>	<b>841,4</b>	<b>(615,4)</b>	<b>1 015,5</b>	<b>28 657,7</b>
<b>29. Contrôle interne</b>							
Postes	29 431,6	184,5	(261,9)	–	(791,7)	<b>(869,1)</b>	28 562,5
Autres dépenses de personnel	1 951,3	4,1	(41,0)	–	559,5	<b>522,6</b>	2 473,9
Consultants et experts	2 076,7	3,3	(38,9)	–	(953,6)	<b>(989,2)</b>	1 087,5
Frais de voyage du personnel	2 336,1	–	(51,8)	–	(308,5)	<b>(360,3)</b>	1 975,8
Services contractuels	207,0	–	(2,5)	–	368,5	<b>366,0</b>	573,0
Frais généraux de fonctionnement	717,3	5,5	(4,2)	–	(60,8)	<b>(59,5)</b>	657,8
Dépenses de représentation	2,2	–	(0,1)	–	(1,1)	<b>(1,2)</b>	1,0
Fournitures et accessoires	231,1	2,9	(1,9)	–	(98,5)	<b>(97,5)</b>	133,6
Mobilier et matériel	520,1	5,5	0,2	–	(235,4)	<b>(229,7)</b>	290,4
Subventions et contributions	9,3	0,2	0,7	–	1,2	<b>2,1</b>	11,4
<b>Total partiel</b>	<b>37 482,7</b>	<b>206,0</b>	<b>(401,4)</b>	<b>–</b>	<b>(1 520,4)</b>	<b>(1 715,8)</b>	<b>35 766,9</b>
<b>30. Activités administratives financées en commun</b>							
Subventions et contributions	12 455,4	74,1	(123,0)	–	(867,9)	<b>(916,8)</b>	11 538,6
<b>Total partiel</b>	<b>12 455,4</b>	<b>74,1</b>	<b>(123,0)</b>	<b>–</b>	<b>(867,9)</b>	<b>(916,8)</b>	<b>11 538,6</b>
<b>31. Dépenses spéciales</b>							
Autres dépenses de personnel	91 016,1	423,0	3 075,7	–	642,6	<b>4 141,3</b>	95 157,4
Émoluments des non-fonctionnaires	1 194,3	–	(26,3)	–	16,5	<b>(9,8)</b>	1 184,5
Consultants et experts	–	–	–	–	25,0	<b>25,0</b>	25,0
Frais généraux de fonctionnement	8 162,3	–	(187,4)	–	(1 403,8)	<b>(1 591,2)</b>	6 571,1
<b>Total partiel</b>	<b>100 372,7</b>	<b>423,0</b>	<b>2 862,0</b>	<b>–</b>	<b>(719,7)</b>	<b>2 565,3</b>	<b>102 938,0</b>

Chapitre	Montant révisé des crédits ouverts pour 2008-2009	Modifications prévues				Total	Crédits définitifs pour 2008-2009 (montant proposé)
		Taux de change	Inflation	Dépenses imprévues et extraordinaires et décisions des organes directeurs <sup>a</sup>	Taux d'occupation des postes et autres facteurs		
<b>32. Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien</b>							
Amélioration des locaux	62 199,4	200,3	(856,6)	1 090,0	(944,1)	<b>(510,4)</b>	61 689,0
<b>Total partiel</b>	<b>62 199,4</b>	<b>200,3</b>	<b>(856,6)</b>	<b>1 090,0</b>	<b>(944,1)</b>	<b>(510,4)</b>	<b>61 689,0</b>
<b>33. Sûreté et sécurité</b>							
Postes	133 471,4	917,6	(229,9)	–	(14 305,4)	<b>(13 617,7)</b>	119 853,7
Autres dépenses de personnel	11 003,6	12,6	(242,6)	832,9	6 988,4	<b>7 591,3</b>	18 594,9
Consultants et experts	136,0	–	(3,1)	–	413,7	<b>410,6</b>	546,6
Frais de voyage du personnel	1 708,4	–	(38,5)	–	2 083,0	<b>2 044,5</b>	3 752,9
Services contractuels	1 947,9	11,2	9,1	–	(230,0)	<b>(209,7)</b>	1 738,2
Frais généraux de fonctionnement	6 169,9	0,6	(105,9)	51,7	(893,2)	<b>(946,8)</b>	5 223,1
Dépenses de représentation	–	–	–	–	0,7	<b>0,7</b>	0,7
Fournitures et accessoires	2 753,7	18,7	5,7	104,2	(507,9)	<b>(379,3)</b>	2 374,4
Mobilier et matériel	2 703,7	10,8	(8,8)	400,4	(1 182,2)	<b>(779,8)</b>	1 923,9
Subventions et contributions	48 031,3	26,3	(616,7)	–	(872,8)	<b>(1 463,2)</b>	46 568,1
<b>Total partiel</b>	<b>207 925,9</b>	<b>997,8</b>	<b>(1 230,7)</b>	<b>1 389,2</b>	<b>(8 505,7)</b>	<b>(7 349,4)</b>	<b>200 576,5</b>
<b>34. Compte pour le développement</b>							
Subventions et contributions	18 651,3	–	–	–	–	–	18 651,3
<b>Total partiel</b>	<b>18 651,3</b>	–	–	–	–	–	<b>18 651,3</b>
<b>35. Contributions du personnel</b>							
Dépenses diverses	513 518,9	1 934,0	(3 213,8)	86,6	(25 475,6)	<b>(26 668,8)</b>	486 850,1
<b>Total partiel</b>	<b>513 518,9</b>	<b>1 934,0</b>	<b>(3 213,8)</b>	<b>86,6</b>	<b>(25 475,6)</b>	<b>(26 668,8)</b>	<b>486 850,1</b>
<b>36. Bureau des technologies de l'information et des communications</b>							
Postes	17 768,8	–	(195,7)	–	(1 386,0)	<b>(1 581,7)</b>	16 187,1
Autres dépenses de personnel	912,3	–	(33,9)	–	187,5	<b>153,6</b>	1 065,9
Frais de voyage du personnel	292,4	–	(10,7)	–	80,7	<b>70,0</b>	362,4
Services contractuels	6 618,9	–	(274,0)	651,8	2 076,3	<b>2 454,1</b>	9 073,0
Frais généraux de fonctionnement	10 315,2	–	(393,7)	128,5	651,2	<b>386,0</b>	10 701,2
Fournitures et accessoires	100,2	–	(3,5)	–	412,3	<b>408,8</b>	509,0
Mobilier et matériel	1 023,8	–	(39,1)	28,7	3 737,8	<b>3 727,4</b>	4 751,2
<b>Total partiel</b>	<b>37 031,6</b>	–	<b>(950,6)</b>	<b>809,0</b>	<b>5 759,8</b>	<b>5 618,2</b>	<b>42 649,8</b>
<b>Total</b>	<b>4 885 155,4</b>	<b>22 946,9</b>	<b>(27 929,3)</b>	<b>6 636,7</b>	<b>(94,395,2)</b>	<b>(92,740,9)</b>	<b>4,792,414,5</b>

<sup>a</sup> Dont 867 700 dollars pour l'organisation de la Conférence des Nations Unies sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement.

## État 4

**Taux de change par rapport au dollar des États-Unis et taux d'inflation, par lieu d'affectation**

<i>Lieu d'affectation/bureau (monnaie)</i>	<i>Taux de change 2008-2009</i>				<i>Taux d'inflation applicables aux objets de dépense autres que les postes</i>			
	<i>Montant révisé des crédits ouverts</i>		<i>Présent rapport</i>		<i>Montant révisé des crédits ouverts</i>		<i>Présent rapport</i>	
	<i>2008<sup>a</sup></i>	<i>2009<sup>b</sup></i>	<i>2008<sup>c</sup></i>	<i>2009<sup>d</sup></i>	<i>2008</i>	<i>2009</i>	<i>2008</i>	<i>2009</i>
Vienne (euros)	0,677	0,773	0,677	0,721	3,7	2,7	3,2	0,1
Santiago (pesos chiliens)	508,750	655,000	509,167	565,167	8,8	6,4	8,7	1,9
Addis-Abeba (birr éthiopiens)	9,528	9,710	9,546	11,605	41,0	15,0	44,4	14,0
Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan (roupies)	43,081	49,960	43,068	48,500	7,9	7,1	8,3	9,8
Beyrouth (livres libanaises)	1 505,500	1 505,500	1 505,500	1 500,833	12,0	6,0	10,0	1,5
Gaza (shekels) <sup>e</sup>	3,565	3,820	3,575	3,905	4,8	3,3	4,6	3,3
Nairobi (shillings kényans)	68,586	80,150	68,458	77,344	25,5	7,6	26,2	20,5
Mexico (pesos mexicains)	10,951	13,100	10,963	13,482	5,3	6,2	5,1	5,4
La Haye (euros)	0,677	0,773	0,677	0,721	2,5	1,7	2,5	0,7
Bangkok (baht thaïlandais)	33,293	34,890	33,328	34,474	6,3	4,0	5,5	(1,0)
Port of Spain (dollars de la Trinité-et-Tobago)	6,228	6,228	6,228	6,269	12,0	11,9	12,0	7,6
New York (dollars des États-Unis)	1,000	1,000	1,000	1,000	4,5	2,4	3,8	(0,8)
Genève (francs suisses)	1,079	1,140	1,084	1,090	2,6	1,5	2,4	(0,6)
Centres d'information (dollars des États-Unis) <sup>f</sup>	1,000	1,000	1,000	1,000	4,5	2,4	3,8	(0,8)

<sup>a</sup> Moyenne des taux de change opérationnels de l'ONU : taux effectifs jusqu'à fin novembre et, pour décembre, projection des taux de novembre.

<sup>b</sup> Taux de novembre 2008 (sauf pour Port of Spain et Beyrouth : moyenne des taux effectifs de janvier à novembre et projection des taux de novembre pour décembre).

<sup>c</sup> Moyenne des taux de change opérationnels effectifs de l'ONU en 2008.

<sup>d</sup> Moyenne des taux de change opérationnels de l'ONU : taux effectifs jusqu'à fin octobre et, pour novembre et décembre, projection des taux d'octobre.

<sup>e</sup> Y compris l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve et l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient.

<sup>f</sup> Effet conjugué de l'inflation et de la variation des taux de change.

## État 5

## Taux de change opérationnels de l'ONU par rapport au dollar des États-Unis pour 2009

Lieu d'affectation	Montant révisé des crédits ouverts		Présent rapport		Écart (en pourcentage)		Taux de change effectifs										Projections	
	2008 <sup>a</sup>	2009 <sup>b</sup>	2008 <sup>c</sup>	2009 <sup>d</sup>	2008	2009	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Vienne (euros)	0,677	0,773	0,677	0,721	-	(6,73)	0,699	0,762	0,782	0,759	0,754	0,717	0,711	0,712	0,695	0,688	0,688	0,688
Santiago (pesos chiliens)	508,750	655,000	509,167	565,167	0,08	(13,71)	622,000	615,000	605,000	570,000	590,000	560,000	525,000	535,000	540,000	540,000	540,000	540,000
Addis-Abeba (birr éthiopiens)	9,528	9,710	9,546	11,605	0,19	19,52	9,940	11,000	11,040	11,090	11,150	11,210	11,277	12,460	12,500	12,530	12,530	12,530
Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan (roupies)	43,081	49,960	43,068	48,500	(0,03)	(2,92)	47,000	48,860	49,240	50,700	49,950	47,100	48,500	48,000	48,650	48,000	48,000	48,000
Beyrouth (livres libanaises)	1 505,500	1 505,500	1 505,500	1 500,833	-	(0,31)	1 501,000	1 501,000	1 501,000	1 500,000	1 501,000	1 501,000	1 500,000	1 501,000	1 501,000	1 501,000	1 501,000	1 501,000
Gaza (shekels) <sup>e</sup>	3,565	3,820	3,575	3,905	0,28	2,23	3,800	4,000	4,180	4,070	4,240	3,950	3,920	3,770	3,770	3,720	3,720	3,720
Nairobi (shillings kényans)	68,586	80,150	68,458	77,344	(0,19)	(3,50)	76,900	79,040	79,750	80,230	79,370	77,540	77,100	76,300	76,000	75,300	75,300	75,300
Mexico (pesos mexicains)	10,951	13,100	10,963	13,482	0,11	2,92	13,360	13,890	14,500	14,220	13,350	13,140	13,170	13,330	12,740	13,360	13,360	13,360
La Haye (euros)	0,677	0,773	0,677	0,721	-	(6,73)	0,699	0,762	0,782	0,759	0,754	0,717	0,711	0,712	0,695	0,688	0,688	0,688
Bangkok (baht thaïlandais)	33,293	34,890	33,328	34,474	0,11	(1,19)	34,920	34,900	35,790	35,290	35,500	34,460	34,070	33,970	34,020	33,590	33,590	33,590
Port of Spain (dollars de la Trinité-et-Tobago)	6,228	6,228	6,228	6,269	-	0,66	6,220	6,240	6,240	6,260	6,260	6,280	6,280	6,290	6,290	6,290	6,290	6,290
Genève (francs suisses)	1,079	1,140	1,084	1,090	0,46	(4,39)	1,046	1,145	1,161	1,149	1,136	1,089	1,084	1,092	1,055	1,039	1,039	1,039

<sup>a</sup> Moyenne des taux de change opérationnels de l'ONU en 2008 : taux effectifs jusqu'à fin novembre et, pour décembre, projection des taux de novembre.

<sup>b</sup> Taux de novembre 2008 (sauf pour Port of Spain et Beyrouth : moyenne des taux effectifs de janvier à novembre et projections des taux de novembre pour décembre).

<sup>c</sup> Moyenne des taux de change opérationnels de l'ONU en 2008.

<sup>d</sup> Moyenne des taux de change opérationnels de l'ONU : taux effectifs jusqu'à fin octobre et, pour novembre et décembre, projection des taux d'octobre.

<sup>e</sup> Y compris l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve et l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient.

## État 6

**Coefficient d'ajustement (indemnité de poste) applicables à la rémunération des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur en 2009**

Principaux lieu d'affectation	Montant révisé des crédits ouverts		Présent rapport		Coefficients mensuels effectifs										Projections		
	2008 <sup>a</sup>	2009 <sup>b</sup>	2008 <sup>c</sup>	2009 <sup>d</sup>	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	
Vienne	68,91	55,00	68,93	61,83	60,40	48,50	45,10	49,00	58,50	65,00	66,20	66,00	69,70	71,20	71,20	71,20	
Santiago	44,99	32,70	44,99	45,27	40,90	40,90	40,90	40,90	40,90	40,90	50,30	50,30	50,30	50,30	48,30	48,30	
Addis-Abeba	48,43	60,28	48,43	52,92	56,70	56,70	53,40	53,40	53,40	53,40	52,80	52,80	52,80	52,80	48,40	48,40	
Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan	37,65	31,48	37,65	32,90	31,20	31,20	32,00	32,00	32,00	32,00	32,00	32,80	32,80	33,20	33,20	36,20	36,20
Beyrouth	47,50	51,95	47,50	49,47	49,50	49,50	49,50	49,50	49,50	49,50	49,50	49,50	49,50	49,50	49,30	49,30	
Gaza <sup>e</sup>	50,20	49,30	50,20	46,52	47,90	47,90	44,40	44,40	44,40	45,20	45,80	45,80	45,80	45,80	50,40	50,40	
Nairobi	45,06	41,17	44,37	38,37	39,60	39,60	37,70	37,70	37,70	37,70	37,70	37,70	37,70	37,70	39,80	39,80	
Mexico	44,66	37,35	44,66	45,43	44,80	44,80	42,40	42,40	42,40	42,40	48,00	48,00	48,00	48,00	47,00	47,00	
La Haye	67,55	52,10	67,57	60,40	64,70	52,40	48,90	52,90	53,80	61,00	62,20	62,00	65,60	67,10	67,10	67,10	
Bangkok	44,68	44,25	44,66	43,00	42,60	42,60	41,60	41,60	41,60	41,60	43,80	43,80	43,80	43,80	44,60	44,60	
Port of Spain	48,48	56,67	48,48	51,75	52,00	52,00	51,90	51,90	51,90	51,90	51,60	51,60	51,60	51,60	51,50	51,50	
New York	66,23	70,58	66,23	68,50	68,50	68,50	68,50	68,50	68,50	68,50	68,50	68,50	68,50	68,50	68,50	68,50	
Département de la sûreté et de la sécurité (terrain)	44,47	44,57	43,50	39,11	39,11	39,11	39,11	39,11	39,11	39,11	39,11	39,11	39,11	39,11	39,11	39,11	
Genève	83,82	74,80	83,23	78,89	84,70	70,10	67,90	69,50	71,30	78,00	80,10	78,90	84,60	87,20	87,20	87,20	
Centres d'information	48,26	48,36	47,30	42,76	42,76	42,76	42,76	42,76	42,76	42,76	42,76	42,76	42,76	42,76	42,76	42,76	

<sup>a</sup> Moyenne des coefficients d'ajustement effectifs jusqu'à novembre 2008 et, pour décembre, projections.

<sup>b</sup> Projections calculées sur la base des taux de novembre 2008.

<sup>c</sup> Moyenne des coefficients d'ajustement.

<sup>d</sup> Moyenne des coefficients d'ajustement effectifs jusqu'à fin octobre 2008, moyenne des coefficients d'ajustement et, pour novembre et décembre, projections.

<sup>e</sup> Y compris l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve et l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient.

État 7  
**Évolution des traitements des agents des services généraux  
 en monnaie locale**

(En pourcentage)

<i>Lieu d'affectation</i>	<i>Année</i>	<i>Taux retenus pour l'établissement du montant révisé des crédits ouverts pour 2008-2009 (Année précédente=100)</i>	<i>Taux ajustés dans le rapport sur l'exécution du budget</i>
Vienne	2008	0,48	0,70
	2009	2,70	1,11
Santiago	2008	2,54	5,05
	2009	6,40	4,79
Addis-Abeba	2008	28,00	28,00
	2009	15,00	10,36
Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan	2008	3,89	6,80
	2009	7,10	1,95
Beyrouth	2008	2,70	4,24
	2009	6,00	2,96
Gaza <sup>a</sup>	2008	3,67	3,67
	2009	3,30	0,63
Nairobi	2008	6,09	8,51
	2009	7,60	11,16
Mexico	2008	2,28	2,28
	2009	6,20	–
La Haye	2008	1,69	2,94
	2009	1,70	3,63
Bangkok	2008	10,66	10,66
	2009	4,00	0,65
Port of Spain	2008	6,06	6,59
	2009	11,90	0,50
New York	2008	4,27	4,27
	2009	2,40	2,63
Services de sécurité (hors Siège)	2008	4,27	4,27
	2009	2,40	2,63
Genève	2008	0,42	0,42
	2009	1,50	0,08
Centres d'information des Nations Unies	2008	4,27	4,27
	2009	2,40	2,63

<sup>a</sup> Y compris Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve et Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient.

## État 8

**Taux moyen de vacance de postes, par chapitre budgétaire**

(En pourcentage)

Chapitre	2006		2007		2008		2009 <sup>a</sup>	
	Adminis- trateurs	Services généraux	Adminis- trateurs	Services généraux	Adminis- trateurs	Services généraux	Adminis- trateurs	Services généraux
1. Politique, direction et coordination d'ensemble	7,0	2,2	9,2	5,3	16,4	10,8	18,2	11,1
2. Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences	5,4	2,9	6,2	2,9	8,5	2,3	6,6	3,3
3. Affaires politiques	12,3	3,3	15,3	8,6	6,4	6,7	15,2	4,1
4. Désarmement	4,2	–	5,8	1,3	0,9	1,2	2,1	4,3
5. Opérations de maintien de la paix	7,2	6,2	10,5	6,9	13,1	7,9	16,1	9,2
6. Utilisations pacifiques de l'espace	8,9	6,7	2,2	–	16,2	–	7,0	–
7. Cour internationale de Justice	12,2	3,5	5,5	2,9	13,0	2,3	8,7	1,2
8. Affaires juridiques	5,3	0,3	2,6	1,7	4,0	1,1	2,8	0,8
9. Affaires économiques et sociales	4,6	3,5	5,9	4,8	6,2	4,6	7,6	7,0
10. Pays les moins avancés, pays en développement sans littoral et petits États insulaires en développement	12,9	12,5	13,7	–	14,4	14,6	25,7	2,8
11. Appui des Nations Unies au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique	15,9	15,2	14,3	20,5	27,7	23,5	35,4	3,3
12. Commerce et développement	1,5	2,1	2,4	2,9	1,1	3,6	3,9	2,6
14. Environnement	3,9	4,4	2,8	–	–	3,0	–	–
15. Établissements humains	8,3	–	9,7	–	3,7	–	0,9	–
16. Contrôle international des drogues, prévention du crime et du terrorisme et justice pénale	1,0	–	–	–	–	–	–	–
17. Développement économique et social en Afrique	7,7	–	13,7	–	16,2	0,2	20,1	2,6
18. Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique	6,0	3,1	3,7	3,4	6,5	2,6	13,0	3,2
19. Développement économique en Europe	1,7	1,4	2,2	1,7	3,3	4,0	7,5	4,9
20. Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes	5,5	3,6	7,2	1,7	4,4	1,5	9,8	3,8
21. Développement économique et social en Asie occidentale	8,2	0,6	9,2	2,3	19,2	4,1	24,1	3,2
23. Droits de l'homme	33,7	19,2	17,2	9,9	13,6	2,9	11,9	5,2
24. Réfugiés : protection internationale, solutions durables et assistance	0,6	–	20,8	–	–	–	–	–
25. Réfugiés de Palestine	3,8	0,6	6,4	–	10,9	6,8	6,4	8,1
26. Aide humanitaire	1,5	2,0	4,4	–	2,1	–	1,3	–
27. Information	4,8	3,7	3,3	4,3	4,5	3,3	5,0	3,7

Chapitre	2006		2007		2008		2009 <sup>a</sup>	
	Adminis- trateurs	Services généraux	Adminis- trateurs	Services généraux	Adminis- trateurs	Services généraux	Adminis- trateurs	Services généraux
28. Services de gestion et d'appui	4,4	3,3	7,3	3,4	8,3	2,9	3,2	2,1
29. Contrôle interne	11,5	7,5	16,8	9,0	12,5	7,9	13,8	9,9
33. Sécurité et sécurité	14,4	5,2	6,7	4,4	8,6	2,6	7,5	2,3
36. Bureau des technologies de l'information et des communications							9,5	16,2
<b>Total</b>	<b>7,0</b>	<b>3,6</b>	<b>7,2</b>	<b>3,7</b>	<b>8,2</b>	<b>3,2</b>	<b>8,9</b>	<b>3,7</b>

<sup>a</sup> Les taux de vacance au 30 septembre 2009 ont été retenus aux fins de l'analyse globale de la période de 21 mois.

## V. Méthodes d'actualisation des coûts appliquées par d'autres organisations internationales

69. Au paragraphe 4 de la section XII de sa résolution 63/263 ayant trait au premier rapport sur l'exécution du budget-programme de l'exercice biennal 2008-2009, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général d'étudier les méthodes d'actualisation des coûts appliquées par d'autres organisations internationales par rapport à celles utilisées par le Secrétariat, en tenant compte de la singularité de l'Organisation des Nations Unies, et de lui rendre compte à ce sujet dans le deuxième rapport sur l'exécution du budget-programme de l'exercice biennal 2008-2009.

70. Le Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination a par conséquent été prié de procéder à l'examen de la question pour mettre à jour les principaux éléments de la première édition de son rapport sur les pratiques budgétaires des organismes des Nations Unies (CEB/2003/HLCM/21) publié en 2003. La deuxième édition de cette étude (CEB/2009/HLCM/FB/14), publiée par le Conseil le 16 novembre 2009, met donc à jour les principaux éléments du rapport de 2003 tout en élargissant la portée des recherches antérieures, particulièrement en ce qui concerne les méthodes d'actualisation des coûts pendant l'exercice budgétaire, les liens entre la planification, la programmation et la budgétisation et le passage à la budgétisation axée sur les résultats. Cette deuxième édition a été réalisée avec la collaboration de 16 organisations : l'Organisation des Nations Unies, le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Fonds international de développement agricole (FIDA), l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), l'Organisation internationale du Travail (OIT), l'Organisation maritime internationale (OMI), l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le Programme alimentaire mondial (PAM), le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) et l'Union internationale des télécommunications (UIT).

71. Les informations sur la comparaison des méthodes d'actualisation des coûts appliquées par d'autres organisations qui apparaissent dans le présent rapport sont extraites des résultats de l'étude réalisée en 2009, qui figurent dans la deuxième édition du rapport du Conseil des chefs de secrétariat (CEB/2009/HLCM/FB/14).

### **Méthodes d'actualisation des coûts et fréquence de l'actualisation**

72. La méthode d'actualisation des coûts appliquée par l'Organisation des Nations Unies pour l'élaboration du budget-programme de l'exercice 2008-2009 est la même que celle utilisée pour les exercices biennaux précédents, que l'Assemblée générale avait approuvée dans sa résolution 47/212 A.

73. Selon cette méthode, la réactualisation consiste à revoir le budget pour apporter des ajustements aux crédits ouverts, du fait des variations des taux de change utilisés pour les opérations des Nations Unies, des taux d'inflation effectivement enregistrés et de modifications des coûts salariaux moyens et des taux de vacance de postes initialement prévus<sup>2</sup>. Le budget-programme est actualisé à quatre reprises pendant l'exercice biennal :

a) La première fois lors de l'établissement des prévisions de dépenses pour le projet de budget-programme;

b) La deuxième fois lorsqu'on actualise les besoins avant d'approuver les ouvertures de crédits initiales;

c) La troisième fois lors de la révision des prévisions de dépenses dans le premier rapport sur l'exécution du budget-programme que soumet le Secrétaire général à la fin de la première année de l'exercice biennal, afin de la révision des ouvertures de crédits;

d) La quatrième fois lors de l'établissement du deuxième rapport sur l'exécution du budget, à la fin de la deuxième année de l'exercice biennal, afin de l'approbation des ouvertures de crédits définitives.

74. Il ressort du rapport du Conseil des chefs de secrétariat (CEB/2009/HLCM/FB/14, tableau 14) que 11 organisations, à savoir l'ONU, l'AIEA, la FAO, le FIDA, le FNUAP, l'OMI, l'ONUDI, ONUSIDA, le PAM, l'UNESCO et l'UNICEF appliquent la méthode de l'actualisation des coûts, alors que cinq autres, l'OACI, l'OIT, l'OMC, l'OMPI et l'UIT, ne l'appliquent pas. Sur les 11 organisations qui la pratiquent, il convient de noter que trois seulement, l'ONU, le FNUAP et l'OMI, le font de la façon la plus complète, en prenant en compte les effets de l'inflation, les variations des taux de change, les coûts salariaux, les dépenses communes de personnel et les taux de vacance de postes. Les méthodes appliquées par les différentes organisations diffèrent également en ce qui

---

<sup>2</sup> Au paragraphe 11 de sa résolution 58/270, l'Assemblée générale a prié le Comité des commissaires aux comptes d'examiner la méthode d'actualisation utilisée et de lui rendre compte à sa cinquante-neuvième session. Le Comité a par conséquent procédé à une étude de la question en 2004 et en a rendu compte dans le cadre de son rapport sur le rapport financier et les états financiers vérifiés de l'Organisation des Nations Unies pour l'exercice biennal terminé le 31 décembre 2003 (A/59/5 (Vol. I), chap. II). Le Comité a considéré que la méthode utilisée était d'une manière générale acceptable.

concerne les variables retenues. On trouvera au tableau 9 une récapitulation des méthodes d'actualisation et des variables utilisées par les organisations.

Tableau 9  
**Comparaison des méthodes d'actualisation et des variables utilisées<sup>a</sup>**

Organisation	Paramètres utilisés					Fréquence de l'actualisation
	Inflation	Taux de change	Coûts salariaux	Dépenses communes de personnel	Vacances de postes	
ONU	X	X	X	X	X	Quatre fois pendant l'exercice biennal
AIEA		X		X		Mensuellement
FAO	X	X	X			Tous les trois mois et plus fréquemment vers la fin de l'année ou de l'exercice biennal
FIDA		X				Une fois par an
FNUAP <sup>b</sup>	X	X	X	X	X	Selon les besoins
OMI	X	X	X	X	X	Deux fois par an
OMPI						
ONUDI	X	X	X	X		Une fois par an lors de l'élaboration du budget
ONUSIDA		X	X	X	X	Deux fois par an
PAM	X	X	X			Lors de tout changement important sur le marché financier
UNESCO	X	X		X	X	Au début de chaque exercice biennal
UNICEF <sup>c</sup>	X	X				Une fois par an

<sup>a</sup> Source : document CEB/2009/HLCM/FB/14, tableau 14.

<sup>b</sup> Dans les cas exceptionnels, une disposition du Règlement financier stipule que le Directeur exécutif peut utiliser la réserve pour imprévus jusqu'à concurrence de 3 % du montant brut des crédits ouverts pour faire face à des besoins imprévus résultant de variations des taux de change et des taux d'inflation ou de décisions prises par l'Assemblée générale. Il doit dans ce cas en rendre compte au Conseil d'administration lors de sa session ordinaire, par l'intermédiaire du Comité consultatif.

<sup>c</sup> L'actualisation des coûts est effectuée tous les ans à des fins internes seulement et n'est pas exigée par le Conseil d'administration.

**Taux de change**

75. À l'Organisation des Nations Unies, les taux de change opérationnels sont établis chaque mois par la Trésorerie. On calcule les projections pour les exercices annuels ou biennaux à venir en utilisant soit la méthode du taux moyen, soit la méthode du taux comptant, en retenant celle qui donne les estimations les plus basses pour chaque lieu d'affectation, comme l'a recommandé le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires lors de l'examen du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1996-1997 (voir A/51/7/Add.6, par. 5). Le taux moyen est calculé à partir de la moyenne des taux mensuels effectifs, le taux le plus récent étant appliqué pour les mois restants, et le taux comptant est celui du dernier mois disponible. Les deux taux sont calculés pour chaque lieu d'affectation.

76. Les taux utilisés dans le projet de budget-programme sont ceux approuvés pour la deuxième année de l'exercice biennal en cours, sur la base du premier rapport sur l'exécution du budget. Pour calculer le montant initial des crédits, on utilise le taux moyen ou le taux comptant pour chaque lieu d'affectation et pour les deux années de l'exercice biennal, en retenant celui qui donne les estimations les plus basses. Dans le premier rapport sur l'exécution du budget, les moyennes effectives sont utilisées pour la première année de l'exercice biennal et le taux moyen ou le taux comptant pour la deuxième année, en retenant celui qui donne les prévisions les plus basses. Pour les ouvertures de crédits définitives, on utilise le taux réalisé, le dernier taux disponible étant appliqué aux mois restants.

77. Comme il ressort du tableau 9, l'effet des fluctuations monétaires est pris en compte par toutes les organisations qui appliquent la méthode de l'actualisation des coûts.

78. Des précisions concernant l'application des taux de change, les prévisions relatives à leur évolution et le traitement des pertes et gains de change sont données au tableau 10 ci-après.

Tableau 10  
Effet des fluctuations monétaires<sup>a</sup>

Organisation	<i>Application du taux de change de la monnaie du budget</i>	<i>Prévisions d'évolution des taux de change</i>	<i>Traitement des pertes et gains de change</i>
ONU	<p>Les taux de change sont d'abord proposés par le Secrétaire général dans le projet de budget-programme pour l'exercice suivant, sur la base des taux applicables au montant révisé des crédits ouverts pour l'exercice en cours.</p> <p>Les taux de change sont d'abord approuvés par l'Assemblée générale avec les crédits initialement ouverts au budget-programme, en fonction des taux approuvés pour le second rapport sur l'exécution du budget de l'exercice biennal en cours. Ces taux sont mis à jour dans le cadre des rapports annuels sur l'exécution du budget, afin de tenir compte de l'évolution observée durant l'année en cours et de réviser les projections pour la ou les années suivantes.</p>	<p>Les taux de change opérationnels des Nations Unies servent à établir les moyennes de l'année en cours. Les projections pour l'année suivante peuvent correspondre soit aux taux de change opérationnels moyens de l'année en cours, soit aux taux de change opérationnels les plus récents, si ces derniers conduisent à des estimations plus basses.</p>	<p>Les fluctuations monétaires sont normalement couvertes par des prévisions supplémentaires figurant dans les rapports sur l'exécution du budget que l'Assemblée générale approuve. Les gains sont portés au crédit des recettes accessoires.</p>
AIEA	<p>Un taux de change uniforme de 1 \$ É.-U. = 1 € est appliqué pour la formulation du budget. Pendant l'exécution du budget, le taux de change moyen des Nations Unies sur l'année est appliqué à la fraction en dollars É.-U. des crédits ouverts. Dans les comptes, c'est le taux de change opérationnel des Nations Unies qui est appliqué.</p>	Non	<p>Le budget de l'AIEA est bien protégé contre les fluctuations monétaires par le système des « ouvertures de crédit et contributions mixtes ». Considérant que l'AIEA effectue une forte proportion de ses dépenses en dollars É.-U., ce système garantit que les contributions des États membres assureront le pouvoir d'achat nécessaire pour permettre la bonne exécution du programme approuvé, sans heurt dus aux fluctuations monétaires.</p>

Organisation	<i>Application du taux de change de la monnaie du budget</i>	<i>Prévisions d'évolution des taux de change</i>	<i>Traitement des pertes et gains de change</i>
FAO	<p>Les contributions annuelles au financement du budget sont mises en recouvrement, partie en dollars É.-U. et partie en euros. Pour chaque exercice biennal, la Conférence détermine la proportion à acquitter par tous les États membres et les membres associés en dollars É.-U. et en euros, en fonction du montant estimatif des dépenses à engager dans chacune de ces deux monnaies.</p> <p>Aux fins de la présentation d'un budget total en – équivalent dollars, ce qui permet de constater les différentes incidences sur le projet de budget du nouveau taux de change utilisé et pour pouvoir rendre compte de l'utilisation des crédits ouverts, le taux de change dollar É.-U./euro à utiliser pour le budget est fixé avant l'établissement du programme de travail et du budget proprement dit.</p>	<p>Contrôles trimestriels, ou plus fréquents vers la fin de l'année ou de l'exercice biennal</p>	<p>Comme suite à des résolutions adoptées par la Conférence en 1989 et en 2005, tous les gains et pertes de change sont portés au débit ou au crédit du Compte spécial de réserve.</p>
FIDA		<p>Taux de change fondé sur les prévisions du marché</p>	<p>Les prêts sont consentis en dollars. Du fait que les placements sont répartis entre les différentes monnaies utilisées pour les allocations de droits de triage spéciaux (DTS), les écarts dus aux fluctuations des taux de change sont absorbés.</p> <p>Les pertes de change sont calculées lors du réexamen du budget en fin d'année et les pertes sont absorbées à l'aide des ressources existantes. Ce réexamen n'a pas d'incidences comptables et n'est effectué qu'à des fins budgétaires.</p>

<i>Organisation</i>	<i>Application du taux de change de la monnaie du budget</i>	<i>Prévisions d'évolution des taux de change</i>	<i>Traitement des pertes et gains de change</i>
FNUAP	Sans objet	Sans objet	Il n'y a pas de réserve au titre des pertes et gains de change.
OACI	Le projet de budget pour 2008-2010 a été établi sur la base du taux de change applicable au moment de son examen par le Conseil.	Non	Il n'y a pas de dispositions spéciales dans le budget pour les fluctuations monétaires défavorables. L'OACI a l'habitude de conclure des contrats d'achats de devises à terme immédiatement après l'approbation du budget par l'Assemblée en vue de protéger celui-ci contre les fluctuations monétaires. Ces contrats d'achat de devises à terme couvrent la majeure partie du budget contre les risques de change.
OIT	Le taux de change entre le franc suisse et le dollar É.-U., utilisé dans le projet de programme et de budget du Directeur général, est le taux applicable à l'exercice biennal précédent. Le taux de change budgétaire définitif n'est pas arrêté avant l'examen du programme et budget par la Commission des finances des représentants des gouvernements à la Conférence, qui se tient en juin. Il est alors fixé au niveau du taux de change moyen obtenu pour les achats à terme de la composante en dollars, et le programme et budget est réévalué en conséquence.	Il n'est pas établi de prévisions.	À sa soixante-seizième session (juin 1989), la Conférence a décidé d'introduire un nouveau système de contributions en francs suisses combiné avec des achats à terme de dollars pour les dépenses dans cette monnaie prévues au budget biennal. Ainsi, les gains et pertes résultant des variations des taux de change effectifs par rapport au taux de change du budget sont portés à un compte de stabilisation des changes.  Tout gain ou perte de change résiduel provenant du fonctionnement du système est ajouté ou soustrait à toute plus-value ou moins-value nette dégagée sur les transactions à terme. La plus-value nette ajustée est distribuée à parts égales, l'une portée au crédit du fonds d'incitation et l'autre répartie entre les États membres. S'il s'agit d'un coût, il est imputé au compte d'ajustement des recettes.

<i>Organisation</i>	<i>Application du taux de change de la monnaie du budget</i>	<i>Prévisions d'évolution des taux de change</i>	<i>Traitement des pertes et gains de change</i>
OMC	Taux de change des Nations Unies	Non	Les fluctuations des taux de change ne font pas l'objet de dispositions spéciales dans le budget.
OMI	Le taux de change opérationnel des Nations Unies entre la livre sterling et le dollar des États-Unis en vigueur le mois de la présentation des propositions (ordinairement en février-mars de l'année précédant l'exercice budgétaire) est utilisé. Le taux de change effectivement utilisé dans le budget définitif approuvé est fixé par l'Assemblée de l'OMI à sa session de novembre précédant le début de l'exercice biennal. Ces dernières années, l'Assemblée a aussi habilité le Conseil de l'OMI à modifier le taux de change utilisé pour le budget de la seconde année de l'exercice, si les circonstances l'exigent, au moment de la session d'automne du Conseil tenue la première année de l'exercice.	Il n'est pas établi de prévisions.	L'Assemblée a autorisé le Conseil à réviser au besoin les calculs relatifs au budget biennal, en tenant compte, en particulier, de l'évolution des taux de change pendant la première année. Tous les gains de change contribuent à l'excédent de trésorerie (recettes accessoires), lequel est ensuite réparti conformément aux décisions de l'Assemblée, suivant les recommandations du Secrétaire général.
OMPI	C'est le taux de change des Nations Unies en vigueur au moment de l'établissement du budget (d'ordinaire en janvier ou février) qui est utilisé, et il n'est pas mis à jour.	Il n'est pas établi de prévisions des taux de change.	En fin d'exercice, les pertes ou gains de change éventuels sont comptabilisés comme autres dépenses de fonctionnement ou comme recettes accessoires.
ONUDI	Aux fins de l'établissement du programme et des budgets pour 2008-2009, les besoins en dollars ont été convertis en utilisant le taux de change moyen dollar/euro utilisé par l'ONU pour la période allant de janvier à décembre 2006.	Il n'est pas établi de prévisions.	Les gains sont en principe conservés et les pertes de change couvertes par la réserve.
ONUSIDA	Non	Non	Pertes absorbées au fur et à mesure, gains comptabilisés comme recettes accessoires

Organisation	Application du taux de change de la monnaie du budget	Prévisions d'évolution des taux de change	Traitement des pertes et gains de change
PAM	Le Conseil a approuvé à sa session annuelle de 2008 une politique d'achats de devises à terme pour la composante en euros du budget administratif et de soutien au programme (ASP).	La nouvelle méthode d'établissement des coûts qui sera utilisée pour le plan de gestion 2010-2011 consistera à utiliser le taux de change moyen euro/dollar É.-U. correspondant aux contrats d'achats à terme. De cette manière, la valeur en dollars des dépenses à engager en euros pour l'ASP sera connue d'avance, ce qui facilitera la planification du plan de gestion 2010-2011 actuellement en cours.  L'achat d'euros à terme consiste à acquérir le droit d'acheter une quantité déterminée d'euros à un taux de change fixe. Cette opération peut se traduire par un gain ou une perte. Le Secrétariat n'est pas en mesure de prévoir les mouvements du marché; il cherche à minimiser les risques de perte de change par des achats à terme afin d'éliminer une des incertitudes rencontrées lors de la planification de l'ASP.	
UIT	Le taux officiel des Nations Unies au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année précédant la première année de l'exercice biennal est appliqué. Toutefois, le taux utilisé dans le budget est fixé par décision du Conseil, lequel peut choisir le taux officiel des Nations Unies pour le mois où le budget est approuvé ou pour un mois antérieur.	Non	À la fin de l'exercice budgétaire, les pertes ou gains de change éventuels comptabilisés comme autres dépenses de fonctionnement ou comme recettes accessoires.
UNESCO	Pour permettre les comparaisons, le budget est établi à un taux de change théorique du dollar constant de 1 \$ É.-U. = 0,869 €	Non	L'UNESCO se protège contre les fluctuations monétaires par un système de contribution à deux niveaux dans les deux principales monnaies employées pour les dépenses, à savoir l'euro et le dollar É.-U., en proportion des besoins prévus. Elle tient à part un compte de

Organisation	Application du taux de change de la monnaie du budget	Prévisions d'évolution des taux de change	Traitement des pertes et gains de change
UNICEF	Le budget d'appui biennal est établi en dollars É.-U.	Il n'est pas établi de prévisions.	compensation monétaire pour comptabiliser les écarts de change entre le taux de change constant et les taux de change opérationnels applicables aux recettes et aux dépenses, le solde étant ajouté ou soustrait au montant disponible au titre du système d'incitation.  Les dépenses imputables aux fluctuations des taux de change sont absorbées à l'aide des crédits inscrits au budget.

<sup>a</sup> Source : Document CEB/2009/HLCM/FB/14, tableau 18.

### Inflation

79. À l'Organisation des Nations Unies, les multiplicateurs les multiplicateurs d'ajustement pour les postes de la catégorie des administrateurs sont établis par la Commission de la fonction publique internationale (CFPI); pour la catégorie des services généraux et les catégories apparentées, les ajustements apportés au coût des postes correspondent aux ajustements au coût de la vie liés aux conditions du marché. Des enquêtes sur les salaires sont généralement effectuées pour chaque lieu d'affectation tous les quatre ou cinq ans ou lorsque la situation l'exige. Les ajustements résultent de la différence entre les indices d'ajustement effectivement utilisés pour les administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur, d'une part, et les ajustements apportés au barème des agents des services généraux et des catégories apparentées, d'autre part, et les hypothèses initialement retenues.

80. Pour les dépenses autres que le coût des postes, les ajustements sont généralement fondés sur les informations les plus récentes concernant les indices des prix à la consommation publiées dans *The Economist*. Lorsque le taux d'inflation concernant un poste de dépense déterminé, par exemple le coût des services de distribution n'est pas publié dans *The Economist*, on utilise les informations publiées sur les sites Web des bureaux locaux de statistiques. Pour certains objets de dépense (par exemple les honoraires et les dépenses de représentation), il n'est pas prévu d'ajustements au titre de l'inflation.

81. On trouvera au tableau 11 ci-après des indications sur la manière dont les différentes organisations prennent en compte les modifications des taux d'inflation.

Tableau 11  
Effet des modifications des taux d'inflation<sup>a</sup>

Organisation	Augmentations/diminutions dues à l'inflation	
	a) Prévission	b) Ajustements
	c) Réserve pour inflation	
ONU	a) Les données rétrospectives sont tirées des statistiques officielles de l'inflation.	b) Un ajustement est opéré chaque année pour le rapport sur l'exécution du budget. Des provisions sont autorisées dans le budget et révisées de façon continue à chacune des étapes suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>i) Ouverture de crédits initiale;</li> <li>ii) Ouverture de crédits révisée;</li> <li>iii) Ouverture de crédits définitive.</li> </ul>
	c) Pas de réserve.	
AIEA	Les propositions budgétaires concernant la deuxième année de l'exercice biennal sont ajustées pour tenir compte des écarts importants et des révisions des prix pour cette année. L'AIEA n'a pas de réserve pour l'inflation.	
FAO	a) L'Organisation utilise une batterie d'indices très variés se rapportant aux nombreux éléments de dépense (indices d'ajustement et de classement, tendances des prix, par exemple), y compris des indices émanant de services de prévision du secteur privé.	b) Il n'y a pas d'ajustement du montant du budget. En théorie, cependant, le Fonds de roulement pourrait servir à faire face à des augmentations de coûts non prévues dans le budget, en fournissant des prêts remboursables dans des cas précis.
	c) Le Compte spécial de réserve offre une protection modeste (jusqu'à 5 % du budget), qui peut être utilisée avec l'approbation du Conseil en cas de variation défavorable des changes et de l'inflation. Si les hausses de coûts non prévues dans le budget dépassent 5 % du budget, le surcroît devra être absorbé.	
FIDA	Le taux brut d'inflation prévu est un taux composite calculé à partir de l'accroissement prévu des coûts standard pour les dépenses de personnel et de l'indice européen des prix à la consommation.	
FNUAP	Un ajustement est opéré sur la base des taux d'inflation prévus. Il n'y a pas de réserve.	
OACI	a) L'information requise est tirée des statistiques officielles. Pour les dépenses libellées en dollars canadiens, les projections de l'indice canadien des prix à la consommation sont fournies par plusieurs grandes banques et sociétés de conseil canadiennes. Dans un premier temps, ces projections sont étudiées par le Comité des finances pendant la phase d'élaboration du budget. Au cours de la session de l'Assemblée, elles sont examinées une dernière fois par le Groupe de travail du budget.	b) Il n'y a pas de réserve spéciale pour l'inflation. Lorsque des fonds supplémentaires sont nécessaires, le seul recours consiste en un budget supplémentaire.
OIT	a) L'OIT suit la projection et les estimations arrêtées à la réunion interinstitutions des organisations basées à Genève. Si des données nouvelles paraissent par la suite, avant la mise au point définitive de son budget-programme, elle peut s'écarter de leurs conclusions. Pour les dépenses faites en dehors de Genève, elle établit ses propres estimations en s'appuyant sur les constatations passées et les tendances du moment ainsi que des sources d'information	

<i>Organisation</i>	<i>Augmentations/diminutions dues à l'inflation</i> <i>a) Préviation</i> <i>b) Ajustements</i> <i>c) Réserve pour inflation</i>
	importantes telles que les projections des Perspectives de l'économie mondiale du Fonds monétaire international.
	b) Il n'y a pas de révision annuelle du budget pour tenir compte de l'inflation. Sous réserve de l'approbation préalable du Conseil d'administration, le Fonds de roulement peut être utilisé pour compenser, notamment, l'inflation si elle dépasse le niveau prévu dans le budget (mais il ne l'a pas été à cet effet depuis 1981).
	c) Il n'y a pas de réserve spéciale.
OMC	Les projections du taux d'inflation suisse sont utilisées.
OMI	a) Les hypothèses budgétaires relatives aux hausses inflationnistes (salaires et prix) pour la durée de l'exercice biennal reposent sur les études économiques statistiques produites par le Gouvernement du Royaume-Uni. Un certain nombre d'indices sont pris en considération pour estimer l'inflation. L'indice d'ajustement pour Londres et les hausses de traitement du personnel des services généraux, par exemple, reposent sur les variations prévues de l'indice des prix de détail et de l'indice des gains moyens du Royaume-Uni.
	b) Normalement, il n'est pas apporté d'ajustements au budget. Des prévisions de dépenses supplémentaires peuvent être présentées au Conseil pour approbation si un déficit paraît inévitable pour cause d'inflation et de fluctuations monétaires.
	c) Pas de réserve spéciale.
OMPI	a) Les prévisions de hausse des coûts utilisées sont celles qu'établissent les organisations des Nations Unies sises à Genève. Les projections de baisse des coûts reposent sur les faits précédemment observés. Les prévisions sont appliquées aux postes existants. Le document budgétaire fait apparaître les variations des programmes et les variations des coûts séparément.
	b) Pas de réserve spéciale.
ONUDI	Le taux d'inflation applicable aux différents objets de dépense (équipements collectifs, coûts de fonctionnement, fournitures, etc. est tiré i) des prévisions les plus récentes d'évolution des indices des prix à la consommation et des salaires en Autriche; ii) des modifications réglementaires escomptées des traitements et des dépenses communes de personnel; iii) des renseignements obtenus auprès des autres organisations des Nations Unies fournissant des services à l'ONUDI dans les locaux du Centre international de Vienne.
ONUSIDA	Prévisions.
PAM	Les augmentations (et diminutions) sont causées par des modifications des prix des produits de base et des fluctuations de la valeur du dollar, le budget du PAM étant exprimé en dollars. Le PAM a établi des indices concernant les céréales et le pétrole brut afin de suivre de près les prix de ces produits de base.
UIT	a) On utilise les prévisions de hausse des coûts établies par les organisations des Nations Unies sises à Genève.
	b) Les hausses inflationnistes non prévues au budget sont absorbées durant son exécution.
	c) Pas de réserve spéciale.

<i>Organisation</i>	<i>Augmentations/diminutions dues à l'inflation</i>
	<i>a) Prévission</i>
	<i>b) Ajustements</i>
	<i>c) Réserve pour inflation</i>
UNESCO	<p>a) Les estimations des effets de l'inflation pour l'exercice biennal en cours sont calculées et le montant en est ajouté au budget en cours afin d'établir une base budgétaire pour l'exercice biennal suivant. L'évolution des augmentations pour tous les postes de dépenses liés aux traitements et l'indice officiel de l'inflation du pays hôte ainsi que d'autres indicateurs économiques disponibles sont analysés de près pour s'assurer que les résultats de l'actualisation des coûts sont réalistes et raisonnables.</p> <p>b) Les hausses de coûts non prévues dans le budget doivent normalement être absorbées durant son exécution.</p> <p>c) Les hausses de coûts dues à l'inflation et les augmentations statutaires prévues pour l'exercice biennal ne sont pas intégrées aux lignes de crédit auxquelles elles correspondent dans le projet de programme et de budget mais regroupées au titre IV (Augmentations prévisibles des coûts). L'utilisation des ressources prévues à cette fin au titre IV est sujette à l'approbation du Conseil exécutif.</p>
UNICEF	<p>a) Les estimations des effets de l'inflation sur le projet de budget biennal d'appui reposent sur les hausses de prix déjà enregistrées et celles qui le seront très probablement compte tenu des informations et données dont on dispose au moment de l'élaboration du budget biennal d'appui.</p> <p>b) Durant l'année budgétaire, toute augmentation imprévue au titre de l'inflation ou d'autres coûts doit être absorbée à l'aide des crédits ouverts.</p> <p>c) Il n'y a pas de réserve.</p>

<sup>a</sup> Source : Document CEB/2009/HLCM/FB/14, tableau 17.

82. À l'Organisation des Nations Unies, le Secrétaire général le Secrétaire général propose périodiquement des taux de vacance de postes à l'Assemblée générale pour qu'elle les approuve. Les principaux facteurs entrant en jeu dans la détermination des taux de vacance de postes sont les catégories de personnel (administrateurs ou agents des services généraux) et la nature des postes (postes existants ou postes nouveaux). Les taux actuellement utilisés pour les postes existants pour l'exercice biennal 2008-2009 sont de 6,5 % pour les postes d'administrateur et de 3,5 % pour les postes de la catégorie des services généraux. Pour les postes nouveaux, un facteur pour délais de recrutement a été appliqué (coût chiffré à raison de 50 % du total pour les postes d'administrateur et de 65 % pour les postes de la catégorie des services généraux), conformément à la pratique établie.

83. On trouvera au tableau 12 des indications sur les ajustements appliqués par les organisations au titre des mouvements de personnel et des délais de recrutement.

Tableau 12  
**Ajustements au titre des mouvements de personnel et délais de recrutement<sup>a</sup>**

<i>Organisation</i>	<i>Ajustement au titre des mouvements de personnel et délais de recrutement</i>
ONU	L'abattement pour mouvements de personnel à utiliser pour l'établissement du budget est calculé sur la base des données des exercices précédents concernant les vacances de poste et est approuvé par l'Assemblée générale lors de l'approbation des ouvertures de crédit initiales, des crédits révisés et des crédits définitifs. Pour l'exercice biennal 2008-2009, un taux uniforme de 6,5 % pour les administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur et de 3,5 % pour les agents des services généraux a été appliqué. Pour le Service mobile, l'Assemblée générale a approuvé un taux de 5,3 % pour les administrateurs et de 13,9 % pour les agents des services généraux dans son premier rapport sur l'exécution du budget de l'exercice 2008-2009. En ce qui concerne les délais de recrutement, les abattements appliqués pour calculer le coût estimatif des nouveaux postes sont de 50 % pour les administrateurs et de 35 % pour les agents des services généraux.
AIEA	Des abattements pour mouvements de personnel et délais de recrutement sont appliqués en se fondant sur les mouvements de personnel prévus et les délais moyens de recrutement.
FAO	Oui
FIDA	Aucun abattement n'est appliqué et les ressources prévues au budget peuvent être utilisées en totalité par le service disposant d'un poste vacant.
FNUAP	Un abattement au titre des vacances de poste est appliqué.
OACI	L'abattement n'est pas appliqué dans le budget mais dans le plan financier. Les économies réalisées en raison des mouvements de personnel et délais de recrutement sont utilisées pour le recrutement de personnel temporaire.
OIT	Un ajustement déterminé de façon arbitraire est appliqué, au titre des mouvements de personnel, au montant estimatif total des dépenses de personnel.
OMC	Des abattements sont appliqués pour les postes qui deviendront vacants (délais de recrutement).
OMI	L'abattement est déterminé en fonction des taux de vacance de postes prévus et du profil des effectifs.
OMPI	Un abattement au titre des vacances des postes est opéré lors du calcul des coûts standard pour tenir compte du taux prévu d'occupation des postes et des délais de recrutement.
ONUDI	Un abattement de 5 % est appliqué pour les postes d'administrateur et de 3 % pour les postes de la catégorie des services généraux.
ONUSIDA	Les abattements sont calculés sur la base des observations les plus récentes concernant les vacances de poste et des prévisions concernant les recrutements.
PAM	L'ajustement considéré a pour objet de faire, en principe, des économies en raison des délais constatés pour pourvoir les postes vacants, dans la mesure où ces économies ne sont pas utilisées pour financer d'autres postes. Aucun abattement

Organisation	Ajustement au titre des mouvements de personnel et délais de recrutement
	n'a été appliqué aux prévisions de dépenses car les coûts standard sont fondés sur les coûts effectifs et le facteur en question est implicitement pris en compte.
UIT	Un abattement au titre des vacances de poste est appliqué.
UNESCO	Un abattement de 3 %, pourcentage fixé par la Conférence générale, est appliqué au montant total des dépenses de personnel pour tenir compte des vacances de poste liées aux mouvements de personnel.
UNICEF	Un abattement au titre des vacances de poste est appliqué, en fonction des données des exercices précédents et des prévisions pour l'exercice considéré.

<sup>a</sup> Source : document CEB/2009/HLCM/FB/14, tableau 15.

### Autres coûts standard

84. À l'Organisation des Nations Unies, les ajustements apportés aux autres coûts standard tiennent compte des chiffres des exercices précédents en ce qui concerne le montant effectif des coûts salariaux et des dépenses communes de personnel. Les coûts salariaux standard sont révisés compte tenu des chiffres moyens effectivement enregistrés, par catégorie et par classe, à chaque lieu d'affectation. Quant aux dépenses communes de personnel, elles sont comptabilisées sous la forme d'un pourcentage des traitements nets pour chaque lieu d'affectation. Les dépenses communes de personnel comprennent les indemnités et prestations et les dépenses liées à la nomination, à la mutation et à la cessation de service des fonctionnaires. Les effets des recommandations de la CFPI concernant le système de primes de mobilité et de sujétion, les versements à la cessation de service, la prime de risque et l'indemnité pour frais d'études sont en général absorbés dans le cadre de ces ajustements globaux, selon la pratique établie.

85. Tous les organismes des Nations Unies utilisent la méthode des coûts standard pour le calcul des coûts salariaux et des dépenses communes de personnel, à l'exception de l'AIEA, qui calcule les coûts effectifs à prévoir sur la base des postes occupés, et de l'OMI, qui calcule les coûts effectifs sur la base des ajustements à opérer en raison des modifications des coûts attendues, pour l'effectif existant.

## VI. Décision recommandée à l'Assemblée générale

86. L'Assemblée générale est invitée à prendre note du présent rapport, y compris des méthodes d'actualisation des coûts utilisées par le Secrétariat et d'autres organisations internationales. Elle est en outre invitée à approuver les prévisions révisées pour l'exercice biennal 2008-2009 qui sont indiquées au paragraphe 7 du présent rapport, ainsi que les prévisions de recettes correspondantes indiquées au paragraphe 63.